

Amendement technique de la Constitution

Importance accordée aux deux Chambres parlementaires

P03

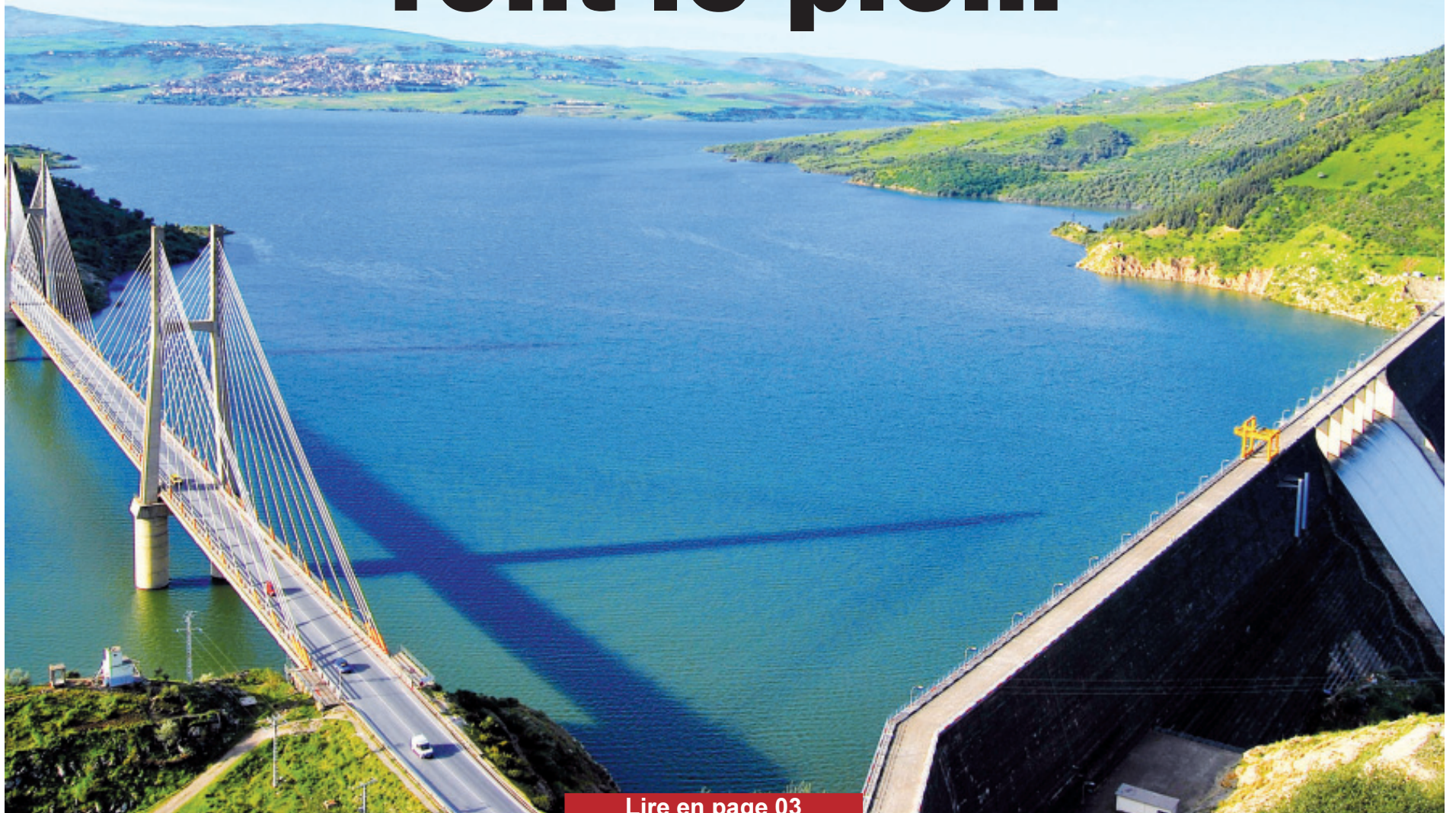
LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7394 - LUNDI 26 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Assurance «Takaful»
**Une croissance
de plus de 70% en 2025**

P04

Grâce à une pluviométrie généreuse et abondante **Les barrages algériens font le plein**



Lire en page 03

P07

ORAN

Hébergement chez l'habitant
**Des efforts pour promouvoir la formule
afin d'élargir l'offre touristique**

Logements
Vers la réception de plus 1.600 LPL en 2026

Officiellement, il n'y a pas de pénurie de ce produit
Mais où est donc l'huile «Elio» ?



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdor@ yahoo.fr

Intelligence artificielle

Zerrouki nommé membre du Conseil africain



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a pris part à la première réunion d'installation du Conseil africain de l'intelligence artificielle relevant de l'Alliance "Smart Africa", dans le cadre de sa nomination en tant que membre de ce Conseil continental de haut niveau, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. "Cette réunion, à laquelle le ministre a participé, par visioconférence, a rassemblé des ministres et des experts de différentes régions du continent africain, précise le communiqué", soulignant que cette nomination a été faite parmi "226 personnalités éminentes, dont 54 ministres, le Conseil étant composé de 15 membres uni-

quement". Les membres du Conseil ont été sélectionnés par un comité tripartite composé de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de l'Union africaine (UA) et de l'Alliance "Smart Africa", ajoute la même source. Cette réunion, note le communiqué, a été l'occasion de présenter et de discuter de la feuille de route pour la mise en œuvre du Conseil africain de l'intelligence artificielle, en sus des mécanismes d'exécution de la stratégie africaine en matière d'intelligence artificielle, afin de garantir l'accélération de l'adoption de ces technologies au niveau continental selon une approche responsable, globale et souveraine, servant les intérêts des peuples africains".

Décès du moudjahid et journaliste Menouar Sam
Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a présenté, dimanche, ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et journaliste Menouar Sam, décédé à l'âge de 90 ans. "C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a appris la disparition du moudjahid et journaliste Menouar Sam, décédé à l'âge de 90 ans, après un parcours riche en apports et en lutte au service de la patrie", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse circons-

tance, M. Bouamama a évoqué avec "déférence et respect" les importantes contributions du défunt durant la Révolution de libération nationale, notamment "son rôle médiatique et militant dans l'animation de l'émission Kalimat El-Djazair (Parole de l'Algérie) sur Radio Damas en 1958, aux côtés des représentants du Front de libération nationale (FLN), à une étape charnière de l'histoire de la lutte du peuple algérien", tout en étant "l'un des principaux acteurs de la Radio Sawt El-Djazair, la voix de l'Algérie libre et combattante".

Conférence politique du Mouvement Ennahda à Guelma
«Responsabilité des partis politiques dans la conscientisation de la société»

Le Mouvement Ennahda a organisé, samedi à Guelma, en présence des cadres et des militants du parti dans cette wilaya, une conférence politique intitulée " Responsabilité des partis politiques dans la formation et la conscientisation de la société pour préserver le tissu social". Le secrétaire général de ce Mouvement, Mohamed Dhouibi, a considéré, dans un discours prononcé à cette occasion, que le projet de loi organique

relative aux partis politiques "consacre l'implication des partis dans la promotion d'une culture politique authentique" et "met l'accent sur l'éthique de l'action politique et partisane, tout en apportant davantage de valeurs politiques au sein de la société algérienne, notamment en ce qui concerne la glorieuse Révolution". Dhouibi a ajouté que la mouture actuelle de ce projet de loi "a pris en compte les propositions du Mouvement Ennahda".

Dans un climat tendu entre l'Algérie et la France

Ségolène Royal attendue à Alger ce lundi



Ségolène Royal est attendue, ce lundi, à l'invitation de la chambre algérienne de commerce et de l'Industrie (CACI), pour une mission économique à Alger dans un climat tendu entre l'Algérie et la France. Le but est de dynamiser la coopération commerciale algéro-française. Le programme devrait prévoir des échanges entre acteurs clés des deux rives de la Méditerranée pour favoriser les investissements et les partenariats stratégiques. La présidente fraîchement élu à la tête de l'Association France-Algérie a toujours eu des positions claires en faveur de l'Algérie. Figure majeure de la vie

politique française, Ségolène Royal se consacre aujourd'hui au rapprochement entre la France et l'Algérie. Ce déplacement s'inscrit dans sa mission à la tête de l'AFA, visant à pérenniser les discussions économiques bilatérales amorcées par l'association. Cette visite intervient également après la première sortie médiatique de Ségolène Royal depuis sa nomination comme présidente de l'AFA. Dans un contexte de gel diplomatique persistant depuis l'été 2024, Ségolène Royal a pris la parole lors d'une conférence à l'IRIS, intitulée: «Demain, la France et l'Algérie».

Journalistes intéressés par les questions éducatives
Bouamama appelle à s'adapter aux exigences du système éducatif



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama a appelé, samedi, la presse nationale spécialisée dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement à s'adapter avec professionnalisme aux exigences de la nouvelle phase, en adéquation avec les objectifs ambitieux fixés par les pouvoirs publics pour promouvoir la qualité de la performance scolaire. Dans son allocution à l'ouverture d'une journée de formation au profit des journalistes intéressés par les questions éducatives, organisée au siège du ministère de la Communication, en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, M. Bouamama a sou-

ligné que la presse nationale spécialisée dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, qui a accompagné ce secteur sensible dès le début, est appelée aujourd'hui à s'adapter aux exigences de la nouvelle phase avec un haut professionnalisme en adéquation avec les objectifs ambitieux fixés par les pouvoirs publics pour promouvoir la qualité de la performance scolaire et renforcer la réforme du système éducatif conformément aux défis de l'heure. Les médias spécialisés dans le domaine de l'éducation revêtent une grande importance dans la sensibilisation face aux défis auxquels est confronté le système éducatif, a-t-il souligné.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail:agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Grâce à une pluviométrie généreuse et abondante

Les barrages algériens font le plein

Par B.Kamel

Devant la forte croissance de la demande en eau en Algérie, les autorités nationales, conscientes des enjeux, ont construit de plus en plus de barrages afin de satisfaire les approvisionnements des ménages et des usines mais aussi des exploitations agricoles. C'est une solution durable tant il existe plusieurs moyens techniques pour parer à des envasements ou à des acheminements d'eau de pluies, polluées à partir de l'air, en ce sens que les barrages sont utilisés pour les traiter, les purifier et les rendre exploitables. Mais comme à chaque averse abondante, les pluies qui s'abattent sur le pays, depuis décembre, ne cessent d'engendrer enchantements et engouements pour peu qu'elles soient bien utilisées et exploitées à bon escient. Depuis ces derniers temps déjà, les bulletins des barrages affichent des remplissages particulièrement optimistes car dépassant pour certains d'entre eux, des taux de plus de 70% alors que le taux national serait à plus de 40%, selon des indications. Barrages pleins à craquer, dunes et montagnes enneigées et champs et milieux urbains verdoyants, la population algérienne n'en espérait pas mieux. C'est à se poser la question: comment le retour au galop des remplissages des barrages algériens a été rendu possible? Depuis des années, l'Algérie insiste beaucoup sur la réalisation et la multiplication des barrages, comme quoi la sécheresse et ses effets sur le stress hydri-

que ne sont que passagers, rien de plus. Rien de surprenant en fait, si l'Algérie a décidé d'aller de l'avant dans une stratégie à moyen et long termes qui s'est avérée, au bout du compte, payante à plus d'un titre. Le pays abonde depuis près de deux mois en eaux pluviales, avec ses bienfait et son impact sur les infrastructures et les barrages en particulier. Grâce aux précipitations soutenues, enregistrées depuis décembre dernier, les réserves hydriques nationales affichent une progression rassurante. On y dénombre jusqu'ici plus de 10 barrages remplis à 100%. Un soulagement tant pour le secteur agricole que pour la sécurité en eau potable des citoyens. Ce qui confie une certaine magie à ces pluies bienfaitrices, c'est qu'elles sont intermittentes soit assez pour remplir les autres barrages qui n'en ont pas assez. Les pluies qui arrosent l'Algérie, depuis le mois de décembre, s'avèrent d'une importance capitale et stratégique. En effet, selon les données officielles, le taux de remplissage des barrages a connu une hausse significative en ce début d'année 2026, suite à des épisodes pluvieux de forte intensité. Si le renouvellement des nappes phréatiques reste complexe à quantifier en temps réel, la situation en surface est, elle, bien plus visible. Les relevés effectués sur les 81 barrages que compte le pays, témoignent d'une dynamique positive. Sur les images diffusées sur les réseaux sociaux, notamment sur la page officielle de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANTB), le cons-

tat est sans appel : de nombreuses infrastructures sont arrivées à saturation. Plusieurs barrages ont d'ailleurs dû procéder à des lâchers d'eau préventifs pour gérer l'excédent de débit. C'est notamment le cas pour les barrages de Mexa (El Tarf), Kissir (Jijel), Oued Taht (Mascara), qui ont évacué près de 11 millions de mètres cubes suite aux crues provoquées par des pluies diluviennes. À ce jour, huit infrastructures dont les barrages de Seklafa (Laghouat), Bouzegza (Tissemsilt) et celui d'Aïn Témouchent, affichent un taux de remplissage exceptionnel de 100 %. Cette année, les précipitations ont touché l'ensemble du territoire, mais ont été particulièrement violentes dans l'ouest du pays. Le passage de la tempête Harry, mardi et mercredi derniers, a provoqué des inondations majeures dans les wilayas de Relizane et d'Aïn Defla. La crue de l'Oued El Kébir (alimentant le barrage de Sidi Yaâkoub à Chlef) et celle de l'Oued Mina à Relizane ont certes causé des dégâts matériels et coupé plusieurs axes routiers, mais elles garantissent une ressource inestimable pour les agriculteurs de la région, durement éprouvés par la sécheresse des années précédentes. Début janvier 2026, le taux de remplissage national stagnait à 33,82 %. Mi-janvier 2026, il frôle désormais les 38 %, rejoignant ainsi les niveaux records enregistrés à la même période en 2025. Les experts se montrent optimistes pour les semaines à venir. Selon eux, le maintien des chutes de neige sur les reliefs devrait consolider ces réserves.

Amendement technique de la Constitution

Importance accordée aux deux chambres parlementaires

Par Nadira FOUAD

La Présidence de la République a exposé par le biais de son chef de Cabinet, Boualem Boualem, dix propositions pour la révision "technique" de la Constitution de 2020 au palais des Nations à Alger en présence du premier ministre, Sifi Greib et son staff gouvernemental, sans oublier le garde des Sceaux et ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa. Parmi ces 10 propositions soumises en concertation avec notamment la participation des partis politiques, il est question des priorités des deux chambres parlementaires où il s'agira du renforcement du rôle du 2ème homme de la République qui est le président du Sénat, choisi parmi le tiers présidentiel pour présider pendant un mandat de 03 années renouvelables les destinées de la chambre haute et ce, évidemment, après la tenue des sénatoriales. Pour Boualem Boualem, "les deux projets de loi portant modification technique de la Constitution et relatifs au système électoral ont été présentés au Conseil des ministres après avoir été examinés par le Conseil des ministres, puis leur examen a été reporté, non pas en raison de l'absence du général de corps d'armée, qui était

en congé de fin d'année, mais afin d'enrichir ces deux projets par les différentes formations politiques». En effet, l'amendement technique de la Constitution constituait, selon ses propos, est un apport qualitatif à même de renforcer l'efficacité des pouvoirs et des institutions constitutionnelles, tout en garantissant une meilleure protection des droits et des libertés. Pour ce qui est du volet relatif aux fonctionnements des deux chambres parlementaires et concernant les prérogatives et le délai du mandat du président de la Chambre haute du Parlement, la proposition porte sur l'extension de la durée du mandat du président du Conseil de la nation à 06 ans, au lieu de 03 années actuellement, dans l'objectif, selon la feuille de route présidentielle, est d'assurer la continuité de l'expertise et d'éviter les ruptures induites par le renouvellement partiel. Il est vrai que la problématique du renouvellement partiel des membres du Sénat entrave le bon processus des activités d'où le retard mis pour l'examen et l'adoption des projets de loi. Le président de cette institution parlementaire aura toute latitude de gérer le Sénat pour une période de 06 années et cela sans doute pour éviter la reconduction ou le plébiscité du pré-

sident en exercice pour un autre mandat comme ce fut le cas des différents présidents qui se sont succédés à la tête du Sénat dont Abdelkader Bensalah et Salah Goudjil, qui, il faut le dire, ont brigué plus d'un mandat à la tête du Conseil de la nation. Pour ce qui est de la durée de la session ordinaire au niveau du Parlement algérien, la durée est de 10 mois sans aucun retard. Cette mesure a été prise suite au retard mis cette année pour l'ouverture officielle de cette session prévue initialement le 02 septembre puis reportée le 07 octobre à cause de l'évènement phare de l'IATAF. La copie exposée par Boualem Boualem concernant la durée de l'ouverture de la session ordinaire de la chambre basse doit être fixée conformément au calendrier politique c'est à dire ni le 02 Septembre ni même au mois d'octobre selon nos sources parlementaires pour éviter le dysfonctionnement qui pourrait influencer d'une manière désastreuse sur le cours des événements d'où le retard mit dans le traitement et l'adoption des lois. La clôture de la session ordinaire des deux chambres parlementaires se faisait au mois de juillet c'est à dire après la date du 05 juillet qui coïncide avec les festivités de la fête de l'indépendance.

Point de Vue

Par A. Benani

Crise de l'eau: quand la pénurie révèle une faillite de gestion

Depuis plus d'une semaine, presque tous les quartiers de la ville de Mostaganem subissent des coupures d'eau répétées. Une situation alarmante qui met en cause non pas le manque d'infrastructures, mais une gestion défailante et un manque criant d'anticipation. La crise de l'eau qui frappe actuellement la ville n'est ni soudaine ni exceptionnelle. Elle s'inscrit dans une série de dysfonctionnements récurrents qui affectent l'approvisionnement en eau potable depuis plusieurs années. Cette fois encore, les habitants se retrouvent privés d'un service essentiel, parfois pendant plusieurs jours, avec des répercussions graves sur leur quotidien. Ce qui alimente l'incompréhension et la colère de la population, c'est l'existence d'infrastructures censées prévenir ce type de pénurie. La wilaya de Mostaganem dispose en effet d'une station de dessalement ainsi que de barrages destinés à sécuriser les ressources hydriques. Pourtant, malgré ces équipements coûteux, l'eau continue de manquer dès que survient un événement climatique inhabituel, qu'il s'agisse de sécheresse ou, comme récemment, de fortes pluies. Les responsables de l'ADE justifient la situation actuelle par les précipitations abondantes qui auraient charrié de la boue, salissant l'eau et compliquant son traitement. Une explication qui peine à convaincre. Les pluies, loin d'être imprévisibles, font partie des réalités climatiques connues et devraient être intégrées dans les plans de gestion. Pour de nombreux observateurs, cet argument ressemble davantage à une tentative de déresponsabilisation qu'à une explication technique crédible. Au-delà des discours officiels, le problème semble profondément lié à une mauvaise gestion de l'eau. Le manque d'entretien des infrastructures, l'absence de planification à long terme et la réaction tardive face aux crises traduisent une gouvernance défailante. Chaque épisode de pénurie est traité comme un incident isolé, sans que des solutions durables ne soient mises en œuvre pour éviter sa répétition. Les conséquences sur la population sont lourdes. La pénurie d'eau affecte l'hygiène domestique, augmente les risques sanitaires et perturbe le fonctionnement des écoles, des hôpitaux et des commerces. Les foyers les plus modestes sont particulièrement vulnérables, n'ayant pas les moyens de stocker l'eau ou de se tourner vers des alternatives coûteuses. Ce caractère répétitif de la crise renforce le sentiment d'abandon ressenti par les citoyens. D'année en année, les mêmes scènes se répètent, accompagnées des mêmes justifications et promesses non tenues. Pour beaucoup, la crise de l'eau n'est plus perçue comme une fatalité naturelle, mais comme le symptôme d'une incapacité structurelle à gérer une ressource vitale. Face à cette situation, de nombreuses voix appellent à plus de transparence, de responsabilité et surtout d'anticipation. Sans une réforme profonde de la gestion de l'eau, les pénuries risquent de devenir la norme plutôt que l'exception, au détriment de la santé publique et de la dignité des citoyens.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Urologie, l'Algérie
passe au robot

Le 20ème Congrès national d'Urologie, organisé par l'Association algérienne d'Urologie (AAU) à Alger, a réuni plus de 700 spécialistes, venus du pays et de l'étranger, pour échanger sur les dernières avancées scientifiques et pratiques en urologie. « Cette édition se distingue par un programme dense, axé sur les innovations et les tendances mondiales », souligne le professeur Mohamed Gamoudi, président de l'AAU. La grande nouveauté présentée est l'introduction de la chirurgie robot-assistée en Algérie. Cette technologie, déjà opérationnelle dans plusieurs pays, permet un diagnostic précis et une prise en charge chirurgicale optimale, notamment dans le traitement du cancer de la prostate. « Le patient bénéficiera, sur le territoire national, d'équipements répondant aux standards internationaux, réduisant ainsi le recours aux soins à l'étranger », précise le Pr Gamoudi. La chirurgie robotique offre une vision tridimensionnelle et une précision extrême, difficile à atteindre avec les techniques classiques. Les avantages sont nombreux : réduction des complications postopératoires, diminution de la douleur et des pertes sanguines, accélération de la convalescence et hospitalisation plus courte. Le Pr Kheireddine Chettibi, chef de service au CHU d'Annaba, insiste: « Le robot est un outil au service du chirurgien, destiné aux cas complexes, garantissant des gestes plus précis et mieux contrôlés ». À court terme, les solutions proposées incluent la sélection rigoureuse des patients, la formation spécialisée des équipes médicales et la mise en place de protocoles clairs pour l'utilisation des robots. L'AAU mise également sur l'intégration des nouvelles technologies dans la formation et la pratique clinique, avec des retransmissions en direct depuis des centres en Chine, en Inde et en France, pour permettre aux urologues algériens de se familiariser avec ces techniques. Au-delà de la chirurgie robotique, le Congrès a mis en avant l'usage d'échographes avec fusion d'images pour la biopsie prostatique, améliorant la précision diagnostique et la sécurité du patient. Pour le Pr Gamoudi, « l'urologie algérienne connaît une dynamique remarquable: modernisation, accès aux innovations technologiques et alignement sur les standards internationaux sont au cœur de notre stratégie ». Cette progression, selon les spécialistes, représente une avancée stratégique majeure pour le système de santé national, offrant des soins de haute qualité et des perspectives prometteuses pour la prise en charge des pathologies urologiques les plus complexes en Algérie.

Textile et habillement

Salon des marques
internationales Made
in DZ fin janvier

Le Salon des marques internationales du textile et de l'habillement fabriqués en Algérie (International Brands Exhibition Made in DZ) sera organisé les 30 et 31 janvier à Alger, sous l'égide du Ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. Cette manifestation vise à présenter les produits de marques internationales fabriqués en Algérie et commercialisés sur les marchés national et international, précise la même source: L'organisation de cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à localiser les marques commerciales internationales, verra la participation de plusieurs marques internationales et nationales des domaines du textile et de l'habillement. Le Salon constituera également un espace professionnel pour présenter les expériences dans le domaine de la production sous marques internationales et promouvoir les exportations de ces produits vers les marchés étrangers, notamment africains, sous le label «Made in Algeria ».

Assurance «Takaful»

Une croissance de plus de 70% en 2025

L'activité de l'assurance "takaful" a enregistré une croissance de plus de 70% en 2025, moins de trois ans après son lancement, a indiqué le PDG de la société "El-Djazair Takaful", Mahfoud Ziane Bouziane, mettant en avant les perspectives prometteuses de ce segment sur le marché financier national. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouziane a précisé que l'activité de l'assurance "takaful", aussi bien générale que familiale, introduite récemment en Algérie, a réalisé de "véritables avancées et des étapes importantes en termes de croissance et de déploiement, en plus de la demande croissante de la part des opérateurs, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers". Cette activité a enregistré des "indicateurs positifs et un taux de croissance dépassant 70% en 2025, tant en volume des souscriptions qu'en nombre d'adhérents, lequel a plus que triplé", a-t-il précisé. La compagnie publique a réussi, à la fin de l'année écoulée, à capter près de 58.000 participants, a-t-il fait savoir, assurant que l'objectif visé est de poursuivre ce rythme de croissance et d'atteindre le seuil de 100.000 participants durant l'année 2026. La société ambitionne également d'élargir son réseau commercial, qui comptait à la fin de l'année dernière 36 agences réparties à travers 25 wilayas, en ouvrant de nouvelles agences et guichets de distribution, avec pour objectif d'atteindre

plus de 50 agences couvrant plus de 35 wilayas. Concernant les primes de souscription, il est prévu d'"atteindre 900 millions de DA, soit un taux de croissance supérieur à 40% par rapport à 2025, ce qui permettra à la compagnie de conserver sa position de leader sur le marché, où elle détient actuellement environ 60% de parts du marché", a ajouté M. Bouziane. Evoquant les projets futurs, il a affirmé que la société aspire à accompagner les start-up et les micro-entreprises, rappelant la signature récente d'une convention avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), visant à soutenir les jeunes et à les accompagner dans la création de start-up ainsi que de PME. Interrogé sur l'excédent assurantiel enregistré par la compagnie, M. Bouziane a indiqué que le fonds des participants d'"El-Djazair Takaful" est passé d'environ 2,23 millions de DA en 2023, ayant bénéficié à près de 1.500 participants, à 38,26 millions de DA. Il a précisé que cet excédent, qui ne constitue pas un bénéfice pour la société, mais est redistribué aux participants, représente l'un des piliers du modèle de l'assurance "takaful", fondé sur le principe de solidarité à travers la mutualisation des contributions dans un fonds indépendant dédié à l'indemnisation des sinistres et à la gestion des risques. Selon le même responsable, il est prévu le lancement prochain d'un produit de micro-assu-

rance "takaful" dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière et de l'élargissement de la base des bénéficiaires de ce type d'assurance. La compagnie envisage, à moyen et à long termes, de se concentrer sur l'accompagnement de l'expansion de la finance islamique, en proposant des produits et des couvertures compatibles avec les différents produits offerts par les banques ainsi que par les divers établissements activant dans le domaine de la finance islamique. A ce titre, M. Bouziane a souligné les perspectives prometteuses de la finance islamique et les résultats positifs obtenus, notamment à l'approche de l'émission des "sukuk" souverains, lesquels permettront de "compléter l'écosystème de la finance islamique en Algérie". Ce développement sera renforcé par l'arsenal juridique et réglementaire à travers notamment l'adoption des premières normes comptables spécifiques à cette activité, a-t-il soutenu. Par ailleurs, "El-Djazair Takaful" oeuvrera à la promotion de la finance islamique et de l'assurance "takaful" en particulier, à travers l'organisation de rencontres professionnelles et de forums spécialisés à portée nationale et internationale, ainsi que de journées de sensibilisation. La compagnie est l'une des deux sociétés spécialisées dans l'assurance "takaful", aux côtés d'"El-Djazair el moutahida", toutes deux créées en 2022.

«SEMICA Tchad 2026»

Présentation de l'expérience algérienne pionnière
dans les hydrocarbures et la formation

Le groupe algérien de commercialisation et de distribution des produits pétroliers et du gaz naturel Naftal, ainsi que l'Institut algérien du pétrole (IAP), ont pris part, mercredi à N'Djamena (Tchad), à une session de travail spécialisée, au cours de laquelle a été présentée l'expérience algérienne pionnière dans les domaines des hydrocarbures et de la formation, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Le Président Directeur Général de Naftal, Djamal Cherdoud ainsi que le Directeur Général de l'IAP, Mohamed Khodja ont participé, en marge du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), à une séance de travail spécialisée sur "le modèle de réussite algérien et les grands défis des industries extractives tchadiennes", ayant permis d'échanger les vues et les expertises sur les voies de développement du secteur des industries extractives dans le continent africain, lit-on dans le communiqué. Lors de cette séance, les participants ont présenté l'expérience algérienne pionnière dans les domaines des hydrocarbures et de la formation, soulignant l'importance de la bonne gouvernance, du développement des compétences humaines, de la localisation du savoir-faire et du transfert de technologie en tant que facteurs essentiels pour la réalisation d'un développement durable et la création d'une véritable va-



leur ajoutée. Outre MM. Cherdoud et Khodja, ont également pris part à cette séance, le Directeur général par intérim de la Société de Raffinage de N'Djamena (NRC), Mahamat Gueillet Hemchi, le Directeur général de l'Autorité de Régulation du Secteur Pétrolier Aval du Tchad (ARSAT), Hassan Adoum Younousmi, ainsi que le Directeur général de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), Aladoun Désiré Nando Ganghar. Dans leurs interventions, les deux représentants de l'Algérie ont mis en exergue le rôle central des entreprises nationales, notamment Naftal et l'IAP dans le développement de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, le renforcement de la formation et de la mise à niveau et l'appui des partena-

riats africains fondés sur l'intérêt mutuel, selon le communiqué. Cette participation intervient dans le sillage de la présence distinguée de l'Algérie au Salon "SEMICA Tchad 2026", dont l'ouverture était rehaussée par la présence d'une délégation officielle de haut niveau, à leur tête le représentant du président de la République, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, ce qui confirme l'engagement de l'Algérie, en sa qualité d'invité d'honneur, à appuyer la coopération africaine, à renforcer le partenariat Sud-Sud et à partager son expertise avec les pays africains frères, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production, de la transformation et de la formation.

Concours de recrutement des enseignants

Plus d'un million de candidats inscrits

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a révélé, samedi à Alger, l'inscription de 1.065.000 candidats pour concourir à 40.500 postes dans le cadre du concours de recrutement des enseignants. Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux d'une journée de formation au profit des journalistes spécialisés dans les questions éducatives, organisée par le ministère de la Communication en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, M. Sadaoui a précisé que "1.065.000 candidats sont inscrits pour concourir à 40.500 postes", soulignant que l'opération de recrutement est soumise à un système

numérique intégré garantissant la transparence et l'égalité des chances, à travers la possibilité offerte aux candidats de suivre leurs dossiers et de corriger toute insuffisance dans les délais impartis. Le classement et la notation des candidats se font de manière automatique, selon des critères précis, en vue d'attirer des compétences qualifiées parmi les titulaires de diplômes formés dans les Ecoles normales supérieures (ENS), les universités ou les instituts, afin de contribuer au processus éducatif, a-t-il ajouté. Concernant les réformes du système éducatif, le ministre a insisté sur le fait qu'"il ne s'agit pas d'une opération conjoncturelle réalisée du jour au lendemain, mais d'un travail

continu mené avec discernement et avec la participation d'experts spécialisés dans le domaine", affirmant que la réforme éducative n'est pas soumise à des initiatives individuelles ou à des traitements improvisés. Sadaoui a également indiqué que la réforme s'inscrit dans une équation équilibrée reposant, d'une part, sur le renouvellement des connaissances scientifiques et l'accompagnement du progrès scientifique, et, d'autre part, sur la préservation de l'identité nationale, soulignant que le ministère de l'Education nationale est "le garant de l'identité nationale" et que l'ensemble des réformes s'opèrent dans le respect de l'identité nationale et des valeurs constitutionnelles.

Conseil des ministres arabes des télécommunications et de l'information

Zerrouki prend part à la 29ème session au Caire

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a pris part, au Caire, aux travaux de la 29e session du Conseil des ministres arabes des télécommunications et de l'information, indique le ministère dans un communiqué. Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Zerrouki a présenté "l'expérience algérienne en matière de transformation technologique", soulignant "les efforts consentis, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une infrastructure numérique solide, englobant l'interconnexion au réseau international des télécommunications, l'extension du raccordement à l'internet fixe très haut débit, et l'accélération de la généralisation de la fibre optique". Le ministre a rappelé, dans ce sens, le lancement par l'Algérie

du "réseau de la 5G, conforme aux standards internationaux les plus exigeants, la réalisation de projets de centres de données (data centers) et centres dédiés à l'Intelligence artificielle (IA), ainsi que des centres de développement des compétences au profit des jeunes". Il a, en outre, évoqué les réformes opérées dans le secteur de la poste en vue de "moderniser les services de l'entreprise Algérie Poste et de renforcer ses solutions numériques", afin d'améliorer la qualité du service public fourni. Dans le cadre de la gouvernance numérique, M. Zerrouki a rappelé l'initiative de la "Déclaration d'Alger" sur les plateformes numériques équitables, sûres et responsables, adoptée lors du Sommet ministériel organisé à l'occasion de la Journée africaine des télécommunications, en décembre 2025, estimant que cette Déclaration consti-

tue "une référence pouvant servir au niveau arabe à l'ancrage des principes de la souveraineté numérique". Dans ce sillage, le ministre a relevé "l'importance d'unifier les positions arabes lors des prochaines échéances internationales, notamment celles de l'Union internationale des télécommunications (UIT), en sus des questions d'actualité relatives à l'intelligence artificielle (IA), à la cybersécurité et à l'économie numérique". A la fin de son allocution à ces travaux tenus jeudi en présence des ministres et chefs de délégations des pays arabes, ainsi que de représentants de la Ligue des Etats arabes, M. Zerrouki a réaffirmé "la position constante de l'Algérie en soutien à la cause palestinienne", saluant "les recommandations issues des instances pertinentes du Conseil, lesquelles reflètent l'esprit de la solidarité arabe".

Ministre des Affaires religieuses et des Wakfs

Pour un discours religieux au service de l'intérêt général

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a appelé, samedi à Alger, les imams à prôner un discours religieux responsable à même de servir l'intérêt général et renforcer les valeurs morales au sein de la société. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la Conférence nationale des cadres du secteur à Dar El Imam à Mohammadia, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs des affaires religieuses et des wakfs des différentes wilayas, le ministre a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs du mois sacré de Ramadhan, appelant les imams à "prôner un discours responsable à même de servir l'intérêt général et renforcer les valeurs morales au sein de la société, en s'inspirant du saint Coran". Il a souligné, dans ce sillage, l'importance d'intensifier les efforts de sensibilisation pour contribuer à la diffusion des valeurs de modération et du juste milieu, à travers "un discours religieux conscient et responsable, inspiré des valeurs du saint Coran et des finalités du mois sacré". A cette occasion, M. Belme-



hdi a mis l'accent sur "la nécessité de mobiliser les imams à travers le territoire national et de les sensibiliser à l'impératif de prôner un discours rassembleur et de s'éloigner de toute parole ambiguë pouvant créer la discorde". Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la poursuite de la numérisation du secteur, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, rappelant que la numérisation constitue un "choix stratégique" pour améliorer la

qualité du service public, renforcer la transparence et faciliter la gestion des affaires administratives et religieuses, en phase avec les mutations modernes et au service des citoyens. Les participants à cette conférence, qui se tient à huis clos, examineront quatre (4) axes, à savoir l'état de la numérisation dans le secteur, la fatwa et l'orientation religieuse, le programme du mois sacré de Ramadhan, et la formation à la lumière de la transformation numérique.

Météorologique

«Le climat futur en Algérie sera plus extrême»

Le Directeur de l'exploitation météorologique à l'Office national de météorologie (ONM), Sid Ahmed Hammadi, a indiqué ce dimanche que pour les décennies à venir, le climat en Algérie sera plus extrême, en termes de chaleur ou bien de pluviométrie. S'appuyant sur une étude menée par Météo Algérie ainsi que sur les projections basées sur des modèles climatiques internationaux, utilisés entre autres par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), M. Hamamdi affirme que l'Algérie va continuer à se réchauffer au cours des prochaines décennies, quel que soit le scénario envisagé. « Le climat futur en Algérie sera un climat plus chaud, plus d'extrême, avec une pluie plus imprévisible », a-t-il déclaré. Grâce aux projections, l'intervenant nous explique qu'il est aujourd'hui possible d'anticiper l'évolution des températures ainsi que de la pluie à l'horizon 2030, 2050, voire même 2100. « Concernant les températures, il y aura une hausse inévitable, surtout en été. D'ailleurs, il y aura une hausse significative pour les températures nocturnes. On va aller vers des températures de entre +5,9 et +6,9 °C par rapport à la normale », a-t-il dit avant d'ajouter « Concernant la pluviométrie, les pluies ne vont pas diminuer pas de manière régulière et uniforme, mais le modèle montre surtout une forte variabilité, donc il y a une irrégularité dans la pluie ». Revenant sur la météo du moment, M. Hammadi nous informe que la semaine en cours sera riche en pluies, à l'instar des précédentes. Selon lui, l'ensemble des régions nord, ainsi que le nord du Sahara, principalement du côté de Béchar et de Béné Abbès, seront touchées par une série de perturbations. L'invité de la Chaîne 3 nous apprend également qu'un bulletin météorologique spécial (BMS) sera émis aujourd'hui et il concernera les régions côtières de l'Est et du centre-Est, notamment la région de Skikda et de Jijel, où il est attendu entre 50 et 70 mm de pluie localement, entre autres sur le littoral de la wilaya de Skikda. « Il faut s'attendre aussi à des vents violents sur l'ensemble des côtes algériennes », a-t-il ajouté. À une question relative aux inondations et s'il y a un moyen de les éviter, étant donné qu'on dispose de toutes ces prévisions, l'expert en météorologie a expliqué que nous n'avons aucun pouvoir sur la nature et de ce fait on subit la météo et tous ses aléas qui se traduisent notamment par des pluies diluviennes ou des vagues de chaleur et de froid extrêmes. Toutefois, il estime que les inondations peuvent être évitées par la planification, l'adaptation, la sensibilisation du citoyen, la préparation des conditions, une gestion proactive, ainsi que le renforcement du système d'alerte précoce inondation.

M'sila

23 blessés dans un accident de la circulation

Tôt ce dimanche, 23 personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la wilaya de M'sila, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus aux alentours de 04h20, suite au dérapage suivi du renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Adrar-Sétif. L'accident s'est produit sur la route nationale n°46, à la sortie de la ville en direction de Djelfa, dans la zone de Tililat, commune de Slim, daïra de Djebel Messaad. Selon la Protection civile, le bilan fait état de 23 personnes blessées, âgées de 16 à 66 ans. Les victimes ont subi des blessures légères. Elles ont été prises en charge sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'hydraulique
Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran

SEOR – SPA

Centre opérationnel
Département contrats et marchés
05 ; Rue Des Frères Bouchakour - Oran
NIF : 000831010963259

Deuxième AVIS d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 12 / SEOR / 2025

La société de l'eau et de l'assainissement d'Oran lance un deuxième avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal s'adresse exclusivement, aux fabricants de produits ou distributeurs agréés, revendeurs agréés, ou tous représentants exclusifs.

Avant pour objet : Acquisition de sulfate d'alumine liquide pour le traitement d'eau potable

Minimum 100 Tonnes ; Maximum : 800 Tonnes

La liste sommaire des pièces exigées devra comporter trois (03) offres candidature, technique et financier

1- dossier de candidature :

- 1- Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée
- 2- Déclaration de probité ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée

Pour l'intégralité des pièces exigées se conformer à l'article 07 Du cahier des charges.

2- L'offre technique doit comprendre notamment :

- Le cahier des charges, paraphé et signé portant la mention « lu et accepté ».
- La déclaration à souscrire dument renseignée, datée et signée (sous peine de rejet).

3- L'offre financière :

- La lettre de soumission renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dument datée signés par le soumissionnaire.
- La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou la presse nationale
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 heures à l'adresse indiquée ci-dessus. Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de Préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires conformément aux prescriptions du cahier des charges doivent être déposées à l'adresse ci-dessus sous trois enveloppes fermée et cachetée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention suivante :

Deuxième Avis d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 12 /SEOR/2025

Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran. "SEOR-SPA"

Projet : « Acquisition de sulfate d'alumine liquide pour le traitement d'eau potable »

- Minimum 100 Tonnes ; Maximum : 800 Tonnes

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des marché»

Chaque pli devra contenir trois (03) enveloppes distinctes, l'une relative au dossier de candidature, l'offre technique et l'autre à l'offre financière.

Le cahier des charges précisant les conditions et modalités de soumission peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant de cinq mille dinars (5000,00DA) par un chèque ou un virement au compte de SEOR-spa N° RIB : 00300949000108630089, auprès La Banque de L'Agriculture et du Développement Rural – Badr , Agence : 114 rue LARBI BEN M'HIDI -31000 Oran.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION

NIF : N°415024000045103

AVIS D'INFRUCTEUSITE D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°34/2025

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public et l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Naama informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 34/2025 paru dans les quotidiens nationaux (الموعود الرياضي) et (Le Carrefour D'Algérie) en date du 18/11/2025 dans le cadre des : Travaux des VRD d'Habitat Rural Groupé à Travers les Wilayas du Sud et des Hauts Plateaux- Programme 2019-

Lot : Achèvement Voirie (2^{ème} Tranche) Lotissement (122+28+40+80+50+10+5+2+3) HRG Commune de Djeniene Bourezg

L'Appel d'offre est déclaré infructueux

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001022 26.01.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Culture et des Arts

Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès

Place du 1^{er} Novembre

Avis d'attribution provisoire de marché

L'administration du Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres paru dans la presse les 14 et 15 Décembre 2025 portant sur les travaux de Réhabilitation du Théâtre que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise BENCHADLI MOHAMED,demeurant à la cité Bouanani Hocine,Sebdou ,wilaya de Tlemcen pour un montant de 57.844.115,00 DA et un délai de 08(huit) mois.L'entreprise a obtenu une note globale de 100 points,répartis entre les moyens humains-45 points,les moyens matériels-45 points et le délai de réalisation 10 points.

Les entreprises qui contestent ce choix peuvent adresser leurs recours à la commission sectorielle du Ministère de la Culture et des Arts dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis sur la presse.

Hébergement chez l'habitant

Des efforts pour promouvoir la formule afin d'élargir l'offre touristique

Les services concernés de la wilaya d'Oran œuvrent, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la destination touristique de la capitale de l'ouest du pays et à renforcer son attractivité, à la promotion de la formule « hébergement chez l'habitant » en tant qu'option légale et organisée pour élargir l'offre touristique et répondre à la demande croissante en matière d'hébergement. La directrice par intérim du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Hamida Fatma, a indiqué à l'APS, en marge de la première édition du Salon international des équipements hôteliers, de la restauration et des services (Hostex Expo), dont les travaux ont pris fin samedi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, que cette formule, instituée par une circulaire ministérielle conjointe en 2012 entre les secteurs du tourisme, de l'intérieur et des finances, vise à permettre aux citoyens d'accueillir des touristes dans leurs logements, dans un cadre juridique organisé garantissant la qualité et la sécurité. La même responsable a ajouté que l'objectif principal de cette initiative est d'augmenter le nombre de lits touristiques, notamment durant les périodes de haute saison,

d'organiser le flux des touristes en dehors des hôtels et d'intégrer l'activité de l'hébergement à domicile dans le cycle économique. Concernant les procédures, elle a souligné que le parcours d'obtention de l'agrément est « simple et clair » et s'effectue à travers une cellule regroupant plusieurs services publics, à l'instar des communes, de la direction du tourisme, des services de la protection civile et de la direction de la santé, entre autres. « Il suffit au citoyen souhaitant exercer cette activité de déposer un dossier au niveau de la commune de rattachement du logement concerné », a-t-elle souligné. La circulaire ministérielle de 2012 a fixé un ensemble de conditions liées à la sécurité, à l'hygiène et à la qualité de l'hébergement. La commune délivre, à cet effet, une autorisation officielle permettant au propriétaire du logement d'exercer légalement cette activité, dès lors qu'il satisfait aux exigences minimales requises. De son côté, Mme Derradj El Alia, membre du bureau national de l'Association nationale des commerçants et artisans, a mis en avant les actions de sensibilisation menées depuis plusieurs années par l'association sur l'importance de l'obtention d'une autorisation

pour exercer cette activité. Elle a salué, à ce titre, les efforts déployés par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que par la direction du secteur dans la wilaya d'Oran pour encadrer cette activité, à travers des facilitations administratives et une coordination entre les différents services concernés. Les acteurs du secteur s'accordent à considérer que la formule de l'hébergement chez l'habitant constitue un véritable levier pour le soutien du tourisme local et la dynamisation de l'économie, si elle venait à être généralisée et davantage promue, notamment dans les zones côtières et touristiques. Il convient de rappeler que la première édition du Salon international des équipements hôteliers, de la restauration et des services « Hostex », organisée par la société « Mod Event » sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a enregistré la participation d'environ 50 exposants. Elle a permis de présenter les dernières innovations dans le domaine de l'industrie hôtelière et de la restauration, notamment en matière d'équipements, de services, de technologies et de solutions numériques, tout en valorisant l'expertise algérienne dans ce domaine.

Logements

Vers la réception de plus 1.600 LPL en 2026

La wilaya d'Oran prévoit la réception de plus de 1.600 logements publics locatifs (LPL), inscrits au titre du programme 2025, répartis sur six communes, au cours de l'année en cours, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya. Il s'agit de 690 logements implantés à Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir, 358 logements dans les localités d'El-Araba et El-Ararssa, relevant de la commune de Bethioua, 300 unités dans la commune de Gdyl, ainsi que de 250, 150 et 100 logements, implantés respectivement dans les communes de Hassi-Mef-soukh et Sidi Ben-Yebka, a-t-on précisé de même source. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a effectué, mercredi soir, une visite d'inspection de ces projets de logements, accompagné du directeur de wilaya du logement, du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ainsi que des présidents des Assemblées populaires communales concernées. Les chantiers de ces logements de type F3, réalisés dans des immeubles érigés sur 9 étages ont démarré au second semestre de l'année dernière, avec un délai de réalisation fixé à 16 mois au maximum, a-t-on souligné. Lors



de ses échanges avec les entreprises chargées de la réalisation, le wali a insisté sur la nécessité de rattraper les retards enregistrés en accélérant le rythme des travaux et en renforçant les chantiers en main-d'œuvre, tout en veillant à la qualité et à la conformité des logements, afin de livrer les projets à leurs bénéficiaires dans les délais impartis, au cours de l'année en cours. A noter que le taux d'avancement des travaux varie entre 16 % et 87 %. A titre de rappel, 2.072 logements de dif-

férentes formules ont été distribués à travers les communes d'Oran, le 1er novembre 2025, à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, dont 1.099 logements promotionnels aidés (LPA) et 973 LPL. Par ailleurs, la wilaya d'Oran a enregistré, au cours de l'année écoulée, la distribution d'environ 10.000 logements, toutes formules confondues, dont des logements publics locatifs, à travers l'ensemble des communes.

Commune de Bethioua

Un mort et six blessés dans un accident de la route

Une personne a trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, vendredi, sur la route nationale au niveau de la commune de Bethioua (Est d'Oran), a-t-on appris auprès des services de la Pro-

tection civile. Les mêmes services sont intervenus à 7h47 à la suite d'une collision entre une voiture et un autobus sur la route nationale n 13, dans la commune de Bethioua. L'accident a causé le décès d'un homme âgé de 35 ans, dont la dépouille a été

transférée à la morgue, selon la même source. L'accident a également fait six blessés présentant des traumatismes divers. Les victimes ont reçu les premiers secours avant d'être évacués vers l'hôpital local, précise-t-on.

Officiellement, il n'y a pas de pénurie de ce produit

Mais où est donc l'huile «Elio» ?

Mais où est l'huile de table «Elio»? Alors que le pays a lancé les préparatifs pour un Ramadhan 2026 sans aucune flambée de prix, ni tensions sur les produits de large consommation, le consommateur lambda fait face, ces derniers jours, à une rupture en huile de table «Elio», très prisée et préférée par la clientèle aux autres marques, en raison de sa qualité et de son prix. Il est vrai que les producteurs ont affirmé avoir dressé un plan de modération pour freiner l'impact d'une prétendue pénurie concernant l'huile de table mais rien à faire puisque plusieurs détaillants en font dernièrement à leur guise alors que ce produit est plafonné, subventionné et exonéré des droits et taxes. Depuis deux semaines déjà, l'huile «Elio» a quasiment disparu des étals des locaux d'alimentation générale, marchés et des superettes de quoi en fait annoncer pour le citoyen un scénario somme toute similaire de l'avant Ramadhan des années passées comme quoi les vieux réflexes ont toujours la peau dure. «Nous n'arrivons pas à nous en approvisionner normalement pour répondre comme à l'accoutumée à notre clientèle», rétorque un détaillant qui prétend avoir refusé exprès les maigres quantités qui lui ont été proposées pour éviter que le client n'en vienne à lui demander de le lui livrer sous la table. Le citoyen se dit ne pas être dupe en ce sens qu'il s'est habitué à ce manque supposé dans l'approvisionnement en huile de table, à quelques semaines du début du mois sacré. Une situation inexplicable à laquelle plus personne parmi les vendeurs, encore moins les grossistes, ont trouvé de réponse concrète, se contentant de dire que «les détaillants évitent ce produit pour ne pas perdre la clientèle». Un argument plausible ou juste un fallacieux pour berner les consommateurs? Ce qui est à noter de nos virées chez des détaillants du centre-ville d'Oran ainsi que de certaines superettes comme celle sise près du lycée Lotfi, est que ce produit manque depuis plusieurs jours alors que le ministère affirmait sans cesse qu'il n'y avait aucune pénurie d'huile de table, ce qui, a priori, ouvre une parenthèse et ouvre la voie de la spéculation devenue le cauchemar des consommateurs à la veille de chaque Ramadhan. A qui sera le tour, à mesure qu'approche le prochain mois de Ramadhan?

B. Kamel

Incendie suivi d'un dégagement de fumée

09 personnes sauvées de justesse dont des enfants

Pour l'heure, on ne sait, pour quelle cause, un logement, situé au 5ème étage d'un bâtiment de 15 paliers, a pris feu aux environs de 03H du matin, lors de la nuit du samedi au dimanche dernier. Le logement en question est situé dans le quartier Saint Charles, dans la commune d'Oran. Selon une source bien informée, l'incendie a fait 09 victimes, âgées entre 08 et 59 ans. Ces dernières ont été surprises et coincées au milieu des fumées denses. Face à la gravité de la situation, les pompiers de la Direction de la Protection Civile de wilaya d'Oran, ont été alertés. L'intervention des secouristes a permis de secourir toutes les victimes qui ont été évacuées en urgence vers le CHU d'Oran. On apprend que ces infortunées souffraient d'un grave problème de respiration. Pour l'heure, on ne déplore ni morts, ni victimes brûlées. L'hypothèse est que les causes de cet incendie seraient liées à la vague de froid que connaît la ville d'Oran et ailleurs. Les éléments de la police scientifique sont arrivés sur les lieux pour l'ouverture d'une enquête et déterminer les causes de cet incendie où la catastrophe a été frôlée.

A. Kader

Chlef

La BPMJ de Boukadir met hors d'état de nuire un dealer

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et les différentes formes de criminalité, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BPMJ) de Boukadir, relevant de la sûreté de la wilaya de Chlef, ont réussi, lors d'une opération de terrain minutieusement planifiée, à interpellier un individu dangereux spécialisé dans la vente de stupéfiants. L'intervention a eu lieu au niveau du quartier 50 logements Sonelgaz, à Oued Sly, suite à des informations précises exploitées sous la supervision du parquet territorialement compétent. Après une surveillance et un suivi rigoureux des déplacements du suspect, les forces de police sont parvenues à procéder à son arrestation. L'opération s'est soldée par la saisie de 48,81 grammes de kif traité, d'une quantité de comprimés psychotropes, d'un appareil sensible de type jumelles diurnes, détenu sans autorisation, ainsi que de plusieurs armes blanches, notamment un sabre et un poignard. Un montant d'argent et divers équipements utilisés dans les activités de revente ont également été récupérés. Le mis en cause, déjà connu des services de justice, a fait l'objet d'un dossier pénal qui a été transmis aux autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Boukadir, afin de répondre des faits qui lui sont reprochés. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la sûreté de la wilaya de Chlef pour lutter contre le trafic de stupéfiants, protéger la société, en particulier les jeunes, et préserver la sécurité et la tranquillité publiques.

N. Ouadah

Chettia (Chlef)

Interpellation de deux individus recherchés par la justice



Dans le cadre des opérations de police, visant à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la Sûreté urbaine de Chettia, relevant de la Sûreté de daïra d'Ouled Fares (wilaya de Chlef), ont procédé à l'arrestation de deux personnes faisant l'objet de mandats d'arrêt émis par la justice. Selon des sources sécuritaires, la première personne interpellée, âgée de 31 ans, était recherchée en vertu de deux mandats d'arrêt émis par le tribunal de Ténès, pour des faits liés à l'émigration clandestine, notamment l'organisation de l'émigration illégale et la mise en danger de la vie et de la sécurité des migrants. Le second individu, âgé de 29 ans, faisait, quant à lui, l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par le tribunal de Bordj Bounaama, dans la wilaya de Tissemsilt, pour affaire de vol. Après leur arrestation, les deux mis en cause ont été soumis aux procédures légales en vigueur, avant d'être présentés devant les juridictions compétentes, afin de répondre des faits qui leur sont reprochés. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les services de la Sûreté de wilaya de Chlef pour exécuter les décisions de justice, renforcer la sécurité publique et lutter contre toutes les formes de délinquance, contribuant ainsi à la préservation de l'ordre et de la tranquillité des citoyens.

N. Ouadah

Sidi Bel-Abbès

Installation d'un «banaliseur» de déchets d'activités de soins

Par Mohamed Nouar

À Sidi Bel-Abbès, l'installation d'un «banaliseur» de déchets d'activités de soins et d'une unité de stérilisation à l'ozone marque une rupture paradigmatique. Au-delà de la simple acquisition d'équipement, ce projet incarne la synergie féconde entre l'académie et la pratique clinique, érigeant l'innovation locale en rempart contre les risques nosocomiaux. L'établissement public hospitalier (EPH) «Chahid Dahmani Slimane» vient de franchir un seuil critique dans la modernisation de ses infrastructures sanitaires.

Par l'intégration d'un «banaliseur» de pointe, couplé à une chambre de stérilisation à l'ozone, l'institution ne se contente pas de traiter ses résidus; elle inaugure un écosystème de sécurité biologique intégrale. Ce qui distingue cette initiative de la simple commande publique, réside dans sa genèse. Ce dispositif est l'aboutis-

sement d'un cycle de trois années de recherche fondamentale et appliquée menée par les facultés de l'université «Djilali Liabès». Nous assistons ici à une matérialisation concrète du transfert technologique: le passage du laboratoire à l'unité opérationnelle. En concevant localement une solution adaptée aux spécificités du terrain algérien, les chercheurs et cliniciens s'affranchissent des dépendances technologiques exogènes. Ce projet démontre que la réponse aux défis de santé publique peut et doit émerger d'une intelligence territoriale concertée. L'introduction de la stérilisation à l'ozone représente une avancée majeure dans la lutte contre l'invisible. Ce choix technique n'est pas anodin avec un pouvoir oxydant supérieur aux agents chlorés traditionnels, garantissant une éradication des pathogènes dans les recoins les plus complexes des dispositifs médicaux, une technologie propre qui, contrairement aux intrants chimiques lourds, ne laisse aucun

résidu toxique, s'inscrivant ainsi dans une démarche de développement durable, la transformation des déchets hospitaliers à haut risque, en déchets banals, réduit ainsi l'empreinte écologique et logistique de l'établissement. L'expérience de Sidi Bel-Abbès ne saurait rester une enclave d'excellence isolée. Elle préfigure ce que pourrait être une politique de généralisation de l'innovation endogène. En stabilisant ces protocoles au sein de l'EPH «Dahmani Slimane», les autorités sanitaires posent les jalons d'un déploiement à l'échelle de la wilaya, voire nationale. À l'heure où la sécurité sanitaire mondiale est mise à l'épreuve par l'émergence de nouvelles souches infectieuses, la capacité d'un hôpital à produire sa propre sécurité technologique est un signal fort. C'est la preuve que l'Algérie, par ses élites universitaires et ses gestionnaires de santé, est capable d'architecturer ses propres solutions aux défis de demain.

Formation professionnelle à Mostaganem

Lancement du débat sur les missions des conseillers d'orientation

Par Charef Kassous

Conformément aux engagements de Mme Nacima Arhab, ministre de l'Enseignement et de la Formation Professionnels qui consistent à former les conseillers d'orientation du secteur sur l'évaluation et l'insertion professionnelle, dans la perspective des performances développant ainsi leurs missions dans la prise en charges des stagiaires, à cet effet, la DEFP de la wilaya de Mostaganem a lancé, au niveau du CFPA «Mokhtari Benchaâ» du chef-lieu, ces 18 et 19 janvier 2026, deux journées de formation au profit de plus d'une cinquantaine de conseillers d'orientation. A ces journées ont assisté les cadres organisateurs de l'évènement, le directeur de l'Agence "NES-DA" ainsi que des opérateurs économiques partenaires du secteur. En marge de la dernière journée, madame Amel Benmehidi, cheffe de service chargé de l'apprentissage à la DEFP et coordinatrice des journées de formation, a assuré que ces sessions programmées ont porté sur la mise en valeur du rôle capital du conseiller d'orientation dans le suivi pédagogique des stagiaires. Cette formation aidera les conseillers à adapter leur accompagnement conformément à la stratégie de modernisation du secteur pour une prise en charge de qualité. Elle dira par ailleurs: "Considérant que le conseiller d'orientation est le maillon fondamental du système de la formation, c'est ainsi que l'orientation axera sur des évaluations appropriées aux cursus de formation servant à une meilleure insertion dans le monde du travail conformément aux besoins exprimés par les partenaires socioéconomi-

ques du secteur". Et d'ajouter: "A travers le programme proposé à la formation durant ces deux journées, l'apprentissage a également été objet d'un large débat". Ces journées, assurera-t-elle, avaient également tourné autour de l'importance de l'apprentissage comme outil stratégique pour acclimater la formation au marché du travail, confortant ainsi l'employabilité. La coordinatrice considère que le conseiller d'orientation est une ressource humaine axiale pour une formation de qualité. Elle finira par avancer que la formation de conseillers s'avère plus que nécessaire pour relever tous les défis de l'enseignement et de la formation professionnels dans l'optique d'accompagner la dynamique socioéconomique préconisée par les pouvoirs centraux de la République Algérienne. Mr Hakim Bekkaddour et en sa qualité de directeur de NESDA, partenaire clé du secteur et accompagnateur incontournable dans le processus de création d'entreprises naissantes, est intervenu dans le débat afin d'apporter son expertise sur les missions du conseiller d'orientation. Le direc-

teur a exhorté les conseillers à agir comme coach en orientation, jouant un rôle déterminant pour mieux aiguiller les stagiaires sur leurs choix et leurs parcours, structurant ainsi les démarches menant vers les objectifs escomptés. Selon lui, pour une orientation agissante visant à la performance des connaissances, une insertion professionnelle adéquate, le conseiller reste le maillon fort du circuit car ses missions sont celles de mettre en avant la stratégie du secteur. Le conseiller est tenu d'agencer ses pratiques afin de pouvoir suivre la nouvelle dynamique du secteur visant à contribuer à la création d'entreprises naissantes. Dans cette optique, le directeur a précisé que ces acteurs de la formation peuvent aussi être en mesure de mettre en place des plans d'action adaptés afin d'améliorer leurs approches tant au niveau des établissements qu'à l'extérieur avec les partenaires socioéconomiques. Pour conclure, le directeur de NESDA assure être à la disposition du secteur pour les nobles objectifs servant à relever les défis de l'économie nationale.

Saïda

Pluie, froid, boue et cafés

Routes boueuses, flaques d'eau imposant de longs détours aux piétons, rares sont les automobilistes qui prennent le risque, au vu des innombrables crevasses jalonnant la plupart des rues et autres ruelles de la ville rendues pernicieuses par les eaux de pluie qui sont tombées dans la nuit de samedi à dimanche. Au niveau de quelques communes rurales, comme El-Hassasna ou Sidi Ahmed, des flocons de neige sont apparus, rendant la circulation des plus difficiles. En ce temps hivernal où les températures ont sensiblement baissé, stérilité culturelle oblige, les citoyens trouvent refuge dans les nombreux cafés de la place publique pour se raconter leurs histoires et se partager les nouvelles alors que d'autres jeunes sont branchés à leurs portables, l'image d'une nouvelle époque. A Saïda, en temps de pluie, la circulation n'est pas aisée mais elle est accueillie comme une bénédiction du ciel. Allez Aâm Mabrouk inchallah !

OULD OGBAN

Le ministre de la Santé à Laghouat Inauguration de nouvelles structures et annonce de nouveaux projets

Le ministre de la Santé, Pr. Mohamed Essedik Ait-Messaoudène, a procédé, samedi à Laghouat, à l'inauguration du service radiologie, doté de trois accélérateurs linéaires de dernière génération, au Centre anticancéreux (CAC) "Chahid Mohamed Rezzoug". Le ministre, accompagné du wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a qualifié cette installation "d'acquis sanitaire de qualité, susceptible de renforcer les capacités de prise en charge des cancéreux", soulignant l'importance du CAC en tant qu'établissement spécialisé assurant des prestations de proximité de haute qualité aux malades de la wilaya de Laghouat et des wilayas du Sud. Ce qui, a-t-il dit, "contribuera à atténuer les souffrances des malades et rapprochera les prestations médicales de leurs lieux de résidence". Ait-Messaoudène a également saisi l'opportunité pour annoncer "la conversion de l'unité de cathétérisme de l'hôpital mixte "Colonel Lotfi" en service à part entière", une décision qui s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion des prestations médicales spécialisées et de consolidation de la ressource humaine et matérielle de cet hôpital, de sorte à "permettre une meilleure réactivité aux cas d'urgences cardiologiques". L'autre étape de la visite du ministre a été l'inauguration de l'hôpital "El-Wahab" de 80 lits à Laghouat, un investissement privé qu'il a considéré comme "un appui au système de santé national et une contribution à l'allègement de la pression sur les établissements publics de santé et l'enrichissement de l'offre de soins aux malades". Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail, le ministre a fait état d'une série de décisions importantes, dont "l'approba-

tion de l'inscription d'un projet de réhabilitation de l'établissement public hospitalier "H'mida Benadjila" de Laghouat", pour améliorer les conditions d'accueil et de soins, ainsi que "l'approbation de la réalisation d'un projet de nouvel hôpital de 240 lits à Aflou", en réponse au besoin de la région en pareille structure. Ait-Messaoudène a fait part, en outre, de l'entame d'une étude liée à la promotion de l'hôpital mixte 240 lits de Laghouat en hôpital universitaire de 500 lits, en vue de promouvoir les prestations de santé et soutenir la formation médicale et la recherche scientifique. Il a, enfin, révélé l'approbation de l'ouverture d'un service des grands brûlés au niveau de l'hôpital mixte "Colonel Lotfi" à Laghouat, pour renforcer la prise en charge des cas d'urgents et complexes, à échelle locale et régionale.

Il a, enfin, révélé l'approbation de l'ouverture d'un service des grands brûlés au niveau de l'hôpital mixte "Colonel Lotfi" à Laghouat, pour renforcer la prise en charge des cas d'urgents et complexes, à échelle locale et régionale.

Bouira

Des projets pour Ouled Rached et El Asnam

Plusieurs projets de développement dans les secteurs de la santé, du sport, de l'urbanisme et de l'éducation, ont été lancés hier dans les communes d'Ouled Rached (Sud-est de Bouira), et d'El Asnam (Est), lors d'une visite des autorités locales de la wilaya dans ces deux régions. Lors de la première étape de sa visite, à Ouled Rached, la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, accompagnée de plusieurs responsables, a inspecté d'anciens locaux professionnels inexploités qui seront transformés en une salle de soins pour la population de la commune.

« Nous avons déjà donné notre accord pour la réalisation de cette future salle de soins, qui figure parmi les projets prioritaires destinés à la commune d'Ouled Rached, dans l'objectif de répondre aux préoccupations des habitants locaux », a assuré Mme Aggoune. Un délai de 3 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour concrétiser le projet, selon les détails recueillis lors de la visite. Par

ailleurs, les jeunes sportifs de la même commune ont bénéficié d'un stade communal inauguré dans la matinée par les autorités locales. Revêtu de gazon synthétique, il a été baptisé du nom du chahid Hebbache Arezki. Dans le secteur des travaux publics et de l'urbanisme, la commune d'Ouled Rached a bénéficié d'un projet d'aménagement du principal boulevard de la ville menant à la localité d'Ouled Abdellah en passant par Ighil Iheddaden, sur une distance de 1400 mètres, selon les responsables du projet. Sur le site du projet, Mme Aggoune a appelé à une coordination entre les différents services, secteurs et la société civile, afin de prendre en charge les doléances de la population de cette commune. La même responsable s'est ensuite rendue dans la commune d'El Asnam, où elle a supervisé le lancement d'un projet de réalisation d'un groupe scolaire dans la cité des 60 logements de la ville. Ce projet devra être achevé dans six mois. La cheffe de l'exécutif s'est également enqui-

se de l'avancement des travaux de réalisation de 18 logements de type publics-locatifs, qui devraient être distribués en juillet prochain, selon les informations recueillies sur place. La wali a également inspecté le projet de réhabilitation de la voie reliant la route nationale RN5 à la polyclinique (de la commune) et à la forêt d'Ouled Ziane, sur une distance de 1.350 mètres. « Ce projet est destiné à faire sortir de l'isolement quelque 5000 habitants de la zone sud de la commune d'El Asnam et du village de Guemgouma, et à les relier au chemin de wilaya (CW) 24 menant vers Ath Leksar », a encore expliqué Mme Aggoune. Toujours dans la commune d'El Asnam, le CW 21 a, lui aussi, bénéficié d'une opération de réhabilitation sur un tronçon de 9 km, pour une enveloppe financière de 72 millions, selon le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi. « Le délai accordé à l'entreprise réalisatrice est de six (06) mois pour parachever les travaux de ce projet », a-t-il conclu.

Blida

Vers la plantation de plus de 124.000 arbustes en février prochain

La Conservation des forêts de Blida a arrêté un programme portant sur la plantation de plus de 124.000 arbustes au niveau des zones forestières, rurales et urbaines de la wilaya, pour le mois de février prochain, a-t-on appris mercredi auprès de cet organisme public. Selon le conservateur des forêts, Mohamed Mokadem, cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale visant la plantation, le 14 février prochain, de cinq (5) millions d'arbustes à travers l'ensemble du territoire national en une seule journée. Les sites concernés sont répartis notamment au niveau des zones forestières, comme le parc national de Chréa, ainsi que dans les milieux rural et urbain. Dans le cadre

des préparatifs de cette initiative nationale visant l'extension du couvert végétal, la réhabilitation des zones forestières affectées par les incendies des dernières années et le renforcement de la lutte contre la désertification, les services concernés ont entamé l'aménagement des sites et le creusement des fosses de plantation. Les essences à planter, forestières, fruitières ou ornementales, seront choisies en fonction des sites retenus, avec la participation de différents établissements publics et privé et du mouvement associatif. Les besoins en plants seront couverts par la production des quatre (4) pépinières relevant de la Conservation, estimée à près de 156.000 plants/an, ainsi que par les pépinières privées

et les contributions d'entreprises économiques. Cette initiative environnementale devrait connaître une large participation, à l'image de la mobilisation enregistrée lors de la campagne de plantation d'un (1) million d'arbres en une journée, organisée le 25 octobre dernier, selon la même source. A noter que la Conservation des forêts de Blida a procédé depuis le lancement, en octobre dernier, du programme national de reboisement pour la saison 2025-2026, à la plantation de 120.948 arbustes de différentes espèces, outre 15.000 arbustes dans le cadre de l'initiative nationale de plantation d'un million d'arbres en une seule journée à travers l'ensemble des wilayas.

Sétif

Vaste opération d'équipement des établissements de jeunesse



L'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Sétif mène une vaste opération d'équipement des structures de jeunes de la wilaya en les dotant de moyens modernes, a indiqué, samedi, le directeur de cet office, Nacer Fadli. Le même responsable a précisé à l'APS que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme du ministère de tutelle visant la mise en place d'équipements modernes dans les structures de jeunesse. Il a ajouté que cette opération a nécessité un financement estimé à 25 millions de dinars puisé du budget d'équipement de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) dans le but de permettre aux clubs et aux associations activant dans les 92 établissements de jeunesse de la wilaya de s'adonner à leurs activités dans des conditions adéquates, tout en augmentant le nombre d'adhérents, aujourd'hui de 35.000. A ce jour, 18 téléviseurs, 5 projecteurs de type data show, 4 caméras, 17 appareils photo, 18 équipements mobiles de prise de son (dont 13 mobiles), 5 stabilisateurs trépieds de caméras et d'appareils photo et 5 lots d'instruments de musique ont été livrés, selon M. Fadli.

Illizi

Lancement du recensement hivernal des oiseaux aquatiques migrateurs



Le recensement hivernal des oiseaux aquatiques migrateurs a été lancé à travers les zones humides et plans d'eau de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris samedi de la Conservation locale des forêts. L'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier en cours, a ciblé à son lancement les plans d'eau proches de la ville d'Illizi, dont le lac de Sidi-Bouslah, la zone de Menkhour sur la route de Oued-Same-ne, la station d'épuration des eaux usées et l'ancien exutoire des eaux usées. Elle a permis de dénombrier une richesse avifaune aquatique de plus de 300 individus, de différentes espèces, en plus du recensement jeudi dernier de l'arrivée de plus de 200 cigognes blanches. Le recensement en question s'inscrit dans le cadre des efforts de suivi de la biodiversité, la protection des oiseaux migrateurs et leurs lieux de prédilection, en plus de l'élaboration d'une base de données précises contribuant à arrêter des programmes de préservation et d'exploitation durable des zones humides de la wilaya, a-t-on fait savoir à la Conservation des forêts.

Clubs d'entrepreneuriat des jeunes Clôture de la formation pour la qualification des encadreurs

Dans le cadre de la concrétisation de la politique adoptée par le ministère de la Jeunesse, visant la modernisation du secteur et la création d'espaces efficaces pour l'encadrement et la valorisation des potentialités juvéniles, le directeur de l'Office des établissements de jeunes de la wilaya de Relizane a présidé, jeudi, la cérémonie de clôture de la session de formation dédiée à la qualification des encadreurs des clubs d'entrepreneuriat des jeunes. Cette formation a été organisée au profit des travailleurs des établissements de jeunes à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Cette session s'est déroulée sous la supervision d'un formateur spécialisé dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la gestion de projets. Elle avait pour objectif principal de renforcer les capacités des encadreurs et de les doter des outils pédagogiques et pratiques nécessaires à l'accompagnement des jeunes, à la stimulation de l'esprit d'initiative et à l'ancrage de la culture entrepreneuriale et du travail indépendant au sein du milieu juvénile. La formation a été organisée sous forme de plusieurs regroupements échelonnés dans le temps, permettant ainsi d'élargir le cercle des bénéficiaires et d'assurer la participation du plus grand nombre d'encadreurs. Elle a été couronnée par une rencontre finale marquée par la cérémonie officielle de clôture et la remise de certificats de participation aux bénéficiaires, dans une ambiance reflétant l'importance de ce type de formation dans le renforcement des ressources humaines du secteur. Dans son allocution à cette occasion, le directeur de l'Office des établissements de jeunes de la wilaya de Relizane a insisté sur la nécessité d'activer les clubs d'entrepreneuriat des jeunes au sein des établissements de jeunes, soulignant que ces clubs doivent devenir de véritables espaces d'accueil, d'orientation et d'accompagnement. Cela permettra aux établissements de jouer un rôle central et efficace dans l'attraction des jeunes, la prise en charge de leurs préoccupations et l'accompagnement de la concrétisation de leurs idées en projets réalisables.

Sorcellerie et charlatanisme

Une femme arrêtée pour escroquerie et fraude

Dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre toutes les formes de criminalité, notamment celles liées à l'exploitation des moyens technologiques à travers le territoire du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation d'une femme, âgée d'une trentaine d'années, soupçonnée d'être impliquée dans des affaires d'escroquerie et de fraude à l'encontre de citoyens, en se faisant passer pour une praticienne de la sorcellerie et de la charlatanerie. Cette opération fait suite à l'ouverture d'une enquête concernant un compte sur le réseau social Facebook, utilisant un pseudonyme, à travers lequel sa propriétaire proposait des services liés à la sorcellerie et à la charlatanerie, exploitant les préoccupations et la vulnérabilité des citoyens dans le but de les piéger et de leur soutirer de l'argent. À la suite de cela, le service de recherche et d'investigation de Relizane a engagé des investigations de terrain et techniques qui ont permis, grâce à l'utilisation de moyens technologiques modernes, d'identifier la titulaire du compte suspect ainsi que son lieu de résidence. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur et en coordination permanente avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, la suspecte a été arrêtée. À l'issue de l'achèvement de toutes les procédures légales, la mise en cause sera présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane pour répondre des chefs d'accusation retenus contre elle.

Sinistrés des inondations

Le CRA entame l'opération de recensement et de distribution des aides

Dès les premières heures des inondations, le comité de wilaya du Croissant Rouge Algérien à Relizane a engagé une vaste opération de recensement et de distribution des aides humanitaires, au profit des familles affectées par les récentes inondations qu'a connues la wilaya, notamment celles ayant été évacuées à titre préventif. Cette opération s'est déroulée au niveau de la commune de Belhacel, plus précisément au douar El Marainia. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de solidarité visant à assurer la prise en charge des familles dont les habitations ont été endommagées ou qui se sont retrouvées dans une situation de vulnérabilité à la suite des perturbations climatiques. À cet effet, le Croissant Rouge Algérien a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et logistiques afin de garantir une réponse rapide et efficace aux besoins urgents des citoyens sinistrés. L'opération de recensement et de distribution s'est déroulée en présence du chef de daïra d'El Matmar et du président de l'Assemblée populaire communale de Belhacel ainsi que des représentants des services locaux, illustrant ainsi le niveau de coordination de terrain entre les autorités publiques et les organisations humanitaires. Cette coordination vise à établir des listes précises et à assurer l'acheminement des aides vers leurs bénéficiaires légitimes, dans des conditions transparentes et organisées. Les aides distribuées comprenaient des denrées alimentaires de base, des couvertures, des matelas et des moyens de chauffage, en plus d'autres articles destinés à faire face aux conditions mé-



téorologiques difficiles. L'opération a tenu compte de la situation spécifique de chaque famille et du nombre de ses membres, dans une approche humanitaire respectueuse de la dignité des personnes touchées et attentive à leurs besoins réels. Les responsables de l'opération ont affirmé que ces interventions se poursuivront au cours des prochains jours, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et des résultats définitifs de l'opération de recensement. Ils n'ont pas exclu le renforcement des aides et l'élargissement de leur champ d'action à d'autres zones touchées à travers le territoire de la wilaya. Cette action intervient

dans le cadre d'efforts concertés déployés par les différentes parties prenantes, à savoir les autorités locales, la Protection civile et les associations humanitaires, afin d'atténuer les effets des inondations et d'assurer une prise en charge sociale des familles sinistrées, dans l'attente d'un retour progressif à la normale. À travers cette opération, le Croissant Rouge Algérien réaffirme son engagement constant aux côtés des citoyens lors des situations exceptionnelles, en consacrant les valeurs de solidarité et d'entraide, considérées comme des piliers fondamentaux dans la gestion des crises et des catastrophes naturelles.

Alimentation en eau

Les pluies revitalisent les barrages et renforcent la marge de sécurité

La wilaya de Relizane a enregistré, ces derniers jours, d'importantes précipitations pluviales qui ont redonné un nouvel élan au système hydraulique local, après une période marquée par l'irrégularité climatique et la rareté des pluies. Cette situation s'est traduite positivement et de manière directe sur les niveaux de stockage des principaux barrages, renforçant ainsi les perspectives d'un approvisionnement stable en eau potable pour la période à venir. Selon les services de la Direction des ressources en eau, les pluies enregistrées ont permis une amélioration notable des réserves hydriques. À ce titre, le barrage Essaada de Sidi M'hamed Benaouda a affiché, en date du 23 janvier 2026, un taux de remplissage de 64,60 %, avec un volume stocké estimé à 80,96 millions de mètres cubes, soutenu par un apport hydrique de 2,78 millions de mètres cubes, traduisant une récupération progressive de sa capacité de stockage après une phase de recul. Parallèlement, le barrage de Gargar a, lui aussi, connu une hausse signifi-

cative de son niveau de retenue, atteignant un volume de 40,78 millions de mètres cubes, avec un apport en eau évalué à 3,04 millions de mètres cubes, suite à des précipitations de l'ordre de 9,2 mm. Ces chiffres confirment l'impact positif des dernières pluies sur les barrages alimentés par les oueds environnants. Ces indicateurs encourageants s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la sécurité hydrique et garantir la continuité de l'alimentation en eau, notamment dans une wilaya à vocation agricole comme Relizane, qui dépend essentiellement des barrages et des ressources souterraines pour satisfaire les besoins domestiques et soutenir l'activité agricole. Dans ce contexte, le directeur des ressources en eau de la wilaya de Relizane, M. Nabil Baghouira, a souligné que les récentes précipitations «ont contribué de manière tangible à l'amélioration de la situation de stockage des barrages et ont offert au secteur une marge de sécurité appréciable permettant d'assurer l'approvisionnement des citoyens en

eau potable durant les prochains mois». Il a ajouté que les services techniques poursuivent un suivi quotidien de la situation hydrique, par mesure de prévention face à toute évolution éventuelle. L'impact de ces pluies ne se limite pas uniquement à l'amélioration des réserves en eau, mais s'étend également au secteur agricole, en favorisant une meilleure humidité des sols et en soutenant les cultures saisonnières, ce qui devrait contribuer à l'augmentation des rendements et à la stabilité de l'activité agricole dans les zones rurales. Ces résultats s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale visant à faire face aux effets des changements climatiques et à promouvoir une exploitation rationnelle des ressources en eau, à travers l'investissement dans les grandes infrastructures hydrauliques et l'amélioration des modes de gestion. Les récentes précipitations constituent ainsi un indicateur positif, renforçant l'optimisme quant à une amélioration progressive et durable de la situation hydrique dans la wilaya de Relizane.

Ligue des champions (Groupe B 3ème J)

La JS Kabylie tenue en échec par l'AS FAR

La JS Kabylie a été accrochée par la formation marocaine de l'AS FAR (0-0), ce samedi au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, en match comptant pour la 3e journée (groupe B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Dans une partie très ouverte, le match aurait pu basculer d'un côté comme d'un autre, notamment en première mi-temps durant laquelle les deux protagonistes ont raté beaucoup d'occasions. En seconde période, les Canaris ont pris le jeu à leur compte, avec une plus grande emprise sur le ballon, toutefois, la réussite a fui les camarades de Boudebouz, qui, de par le nombre de tentatives créées, auraient mérité la victoire dans ce derby maghrébin. À l'issue de ce match nul, la JSK (4e - 2 pts) et l'AS FAR (3e - 2 pts) font du surplace au classement et courent toujours après leur première victoire dans cette seconde phase de la compétition. De leur côté, les Egyptiennes d'Al Ahly, tombeurs vendredi des Tanzaniens de Young Africans (2-0),



continuent de dominer leur groupe (1e - 7 pts) et comptent 3 points d'avance sur les Yanga (2e - 4 pts). Vendredi prochain, la JSK tentera de corriger le tir en déplacement chez son adversaire du jour. Pour sa part, Al Ahly sera également en déplacement et ira défier les Young Africans dans un

match prévu pour le samedi 31 janvier. Concernant le MC Alger (groupe C), second représentant algérien dans la plus prestigieuse des compétitions continentales, il se trouve à Lubumbashi pour défier les Congolais de Saint-Eloi Lupopo, ce dimanche (14h00) au stade de la Victoire.

Coupe de la Confédération africaine

Victoire de l'USM Alger contre Djoliba AC

L'USM Alger a dominé les Maliens du Djoliba AC (2-0, mi-temps 1-0), en match disputé samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A). Les Rouge et Noir ont abordé la rencontre avec conviction et ont réussi à trouver le chemin des filets dès la treizième minute de jeu, grâce à leur milieu récupérateur Zakaria Draoui (1-0). Loin d'être rassasiés, les Usmistes ont continué à attaquer, avec l'intention d'inscrire d'autres buts et ils ont fini par atteindre leur objectif, grâce à l'attaquant Ahmed Khaldi, ayant réussi à doubler la mise à la 83e minute de jeu, d'une belle frappe enroulée du pied gauche, qui est allée se loger en pleine lucarne (2-0). Grâce à cette nouvelle victoire, la troisième en autant de matchs, l'USMA consolide sa première place avec neuf points, soit avec six longueurs d'avance sur le FC San Pedro et l'Olympique Club Safi, ex æquo à la deuxième place avec trois unités, alors que Djoliba AC reste bon dernier du groupe, avec zéro point au compteur. Le FC San Pedro et l'Olympique Club Safi, qui comptent un match en moins par



rapport à l'USMA et Djoliba AC vont s'affronter dans un duel direct le dimanche 25 janvier (17h00), également pour le compte de cette troisième journée. Chacun d'entre eux aura pour objectif de gagner, pour recoller à l'USMA et espérer ainsi se qualifier au prochain tour. Lors de la quatrième journée, prévue le premier février prochain, l'USM Alger se déplacera chez le Djoliba AC, alors que dans l'autre match de ce Groupe

(A), l'Olympique Club Safi accueillera le FC San Pedro. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, jouera le dimanche 25 janvier. Il accueillera les Sud-africains du FC Stellenbosch, à partir de 20h00, au Stade Nelson Mandela de Baraki. A la fin de cette phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifient directement en quarts de finale.

Handball (CAN-2026)

L'Algérie bat la Zambie et passe au Tour principal

La sélection algérienne de handball s'est qualifiée au Tour principal du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), en s'imposant devant la Zambie sur le score de 37 à 21 (mi-temps: 19-09), en match comptant pour la troisième et dernière journée du groupe A, disputé samedi à Kigali (Rwanda). A la faveur de ce succès, le Sept national boucle le tour préliminaire avec un bilan de deux victoires obtenues devant le Rwanda (46-25) et la Zambie (37-21), contre une défaite

face au Nigeria (23-25). Au tour principal, l'Algérie affrontera les deux qualifiés du groupe B, à savoir, l'Egypte, leader invaincu avec six points et le vainqueur de la confrontation mettant aux prises l'Angola au Gabon (16h00). Le Tour principal est composé de deux groupes de quatre (les nations issues des groupes A et B se croisent dans le groupe MR 1, celles venant des poules C et D dans le groupe MR 2). Chaque équipe conserve les points acquis face aux autres équipes qualifiées

et affronte les nations non rencontrées au Tour préliminaire. Les deux premiers de chaque poule accèdent en demi-finales, programmées le 29 janvier. La finale et le match de classement (3e-4e places) se disputeront le 31 janvier. La compétition offrira des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les "Verts" ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale du CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Ligue 1 Mobilis (16ème journée)

Le CSC accroché, l'ESB et le MBR assurent

Le CS Constantine a laissé filer la marche du podium après avoir été accroché à domicile par le MC El Bayadh (0-0), ce samedi, à l'occasion de la deuxième partie de la 16e journée et première de la phase retour du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Face à la lanterne rouge, les Sanafir ont frappé tôt dans cette partie en ouvrant le score dès la 8e minute sur un penalty transformé par Rebiai. Cette entame en fanfare prédisait du pire pour les visiteurs, toutefois, les Constantinois n'ont pas réussi à doubler la mise et à se mettre à l'abri. Et ce qui devait arriver arriva. En effet, le MCEB est parvenu à égaliser juste avant l'heure de jeu sur un superbe tir du gauche de Benyahia (59') logé en pleine lucarne du portier Bouhalfaya. À la suite de ce résultat, le CSC gagne une place et grimpe au 6e rang (23 pts). De son côté, le MCEB confirme son réveil tardif, mais reste bon dernier (16e - 7 pts). Dans les deux autres rencontres jouées cet après-midi, le MB Rouissat a remporté le derby du Sud en disposant de la JS Saoura, grâce à Merzougui (34'). Pour sa part, l'ES Ben Aknoun a battu le MC Oran (2-1). Sylla a donné l'avantage aux locaux en ouvrant le score à la 12e minute, avant de voir remettre les pendules à l'heure juste avant la pause par Bourdim (43'). En seconde période, les Algérois ont réussi à repasser devant à la 72e minute grâce à leur capitaine Hachoud. Les deux vainqueurs du jour améliorent leur classement et remontent, respectivement, à la 9e place pour le MBR (23 pts) et la 4e place pour l'ESB (24 pts), à égalité de points avec le CR Belouizdad (2e) et l'USM Alger (3e). Quant à la JSS, elle recule au 10e rang (22 pts), tandis que le MCO ne bouge pas et camp à la 5e place (23 pts). Vendredi, la première partie de cette 16e manche a été placée sous le signe de la résistance. En effet, les équipes mal classées ont sonné la révolte afin d'améliorer leur situation dans le classement. Première relégable, l'ES Mostaganem a réalisé le plus important face à l'Olympique Akbou en s'imposant par le plus petit des scores (1-0), l'ASO Chlef a pris le meilleur sur le Paradou AC (2-0), alors que l'ES Sétif a étrillé l'USM Khenchela (4-1). Il convient de rappeler que cette manche a été amputée de deux rencontres. Les deux grandes affiches: CR Belouizdad - MC Alger et USM Alger - JS Kabylie sont reportées en raison de l'engagement de ces quatre équipes dans les compétitions continentales, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Championnat d'Algérie d'aviron en salle

Le Club Sport Nautique d'Alger sacré à Oran

Le Club sport Nautique d'Alger a été sacré au championnat d'Algérie 2026 d'Ergomètre (Aviron en salle) toutes catégories, après avoir dominé la majorité des épreuves, disputées durant deux jours au Palais des sports Hamou-Boutlelis d'Oran. La deuxième place est revenue au club de l'aviron oranais, alors que la formation sportive universitaire d'Oran (CSUO) a pris la troisième place du podium. Une vingtaine de courses ont eu lieu, lors de cette compétition, sur des distances de 500 et 2.000 mètres et les relais en cadets, juniors et seniors filles et garçons, jugée d'un niveau technique "appréciable" par les spécialistes présents à Oran. Cette compétition de deux jours, organisée par la Ligue oranais des sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak en collaboration avec la Fédération algérienne des sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASAC), a vu la participation de plus de 200 rameurs et rameuses, cadets, juniors et seniors, issus de 20 clubs représentant cinq wilayas du pays.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Office Public de l’Huissier de Justice
Maître Bechiri Mohamed
Huissier de justice près le tribunal d’El Bayadh
Compétence de la cour d’El Bayadh
Résident aux locaux du Stade Olympique
Premier étage Téléphone : 049.61.43.83

Annonce de vente de biens mobiliers aux enchères publiques

Nous, Maître Bechiri Mohamed, huissier de justice près le tribunal d’El Bayadh, compétence de la cour d’El Bayadh,

informons au profit de : la Direction Opérationnelle d’Algérie Télécom à El Bayadh, qu’il sera procédé le 28/01/2026 à 14h30 après-midi à la vente aux enchères publiques de biens mobiliers hors service, au magasin de la Direction situé sur la route de Ragassa, El Bayadh,

Et ce qui suit:

Lots constitués de véhicules en panne:

Lots constitués des micro-ordinateurs et imprimantes

Lot	Désignation	Quantité
06	Micro ordinateur ACER	11
	-Micro ordinateur CONDOR	03
	-Micro ordinateur SIMENCE	04
	-Micro ordinateur HP	11
	-Micro ordinateur TOSHIBA	01
	-Micro ordinateur DELL	02
	-Micro ordinateur ALFATRON	01
	-Imprimante thermique TYSSO	02
	-Imprimante LEXMARK MS 415 DN	01
	-Imprimante LEXMARK MS 310 DN	02

Conditions de vente:

01-La vente se fait sans garantie et en l'état.

02-L'enchère est adjugée à celui qui présente l'offre la plus élevée et la dernière enchère.

03-Paiement d'un cinquième (1/5) du montant de l'adjudication, ainsi que des frais et taxes dus le jour de la vente.

04-Le paiement et l'enlèvement doivent avoir lieu dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à compter de la date de la vente.

05-L'adjudicataire est soumis aux dispositions du décret exécutif n° 09-78 du 11/02/2009.

06-Les biens mobiliers peuvent être visités à partir de la publication de cette annonce.

L'Huissier de Justice

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ مرزوق مختار
بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران الطريق الوطني
رقم 4 مقابل محطة البنزين
رمز الموثق / 8416
بيع حق الإيجار عتبة تجارية
النشرة الأولى

بمقتضى عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه بتاريخ 2026/01/22 باعت السيدة فرطاس عودة بنت قدور إلى السيدة عثمان فاطمة بنت جمال حق إيجار في محل عتبة تجارية معد لمزاولة التجارة كانن ببلدية و دائرة وادي تليلات ولاية وهران حي 3000 سكن عمومي إيجاري التجزئة H العمارة H2 رقم المحل 657 تبلغ مساحته سبعة وعشرون متر مربع وإثنان وسبعون ديسمتر مربع (27,72 م²)، وتم هذا البيع بثمن رئيسي قدره مليون وأربعمائة وستون ألف دينار جزائري 1.460.000,00 د.ج. تقدم الاعتراضات المحتملة لدى مكتب التوثيق الكائن بالعنوان المذكور أعلاه في مدة خمسة عشر (15) يوما ابتداء من إشهار هذا الإعلان. ستودع نسختين من هذه بالمركز المحلي بالسجل التجاري المختص إقليميا.

للإعلان / الموثق
26.01.2026

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغنام
الأستاذة بلغوتي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغنام
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.

تنفيذا للأذن الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغنام بتاريخ 2023/08/27 ترتيب رقم 23/780. بطلب من السيدة مخاطرية فاطمة بصفتها المتصرفة باسم ولحساب القاصر مخاطرية أمير بوزيد ابن عبد الرحمان المولود بتاريخ 2012/05/10 بباريس فرنسا. ضد : شركة الترقية العقارية أريان برومو مسيرها بلعابد نور الدين العنوان : مستغنام. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/01/27 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغنام وذلك أمام قاضي البیوع العقارية. التعيين: حقوق عقارية مشاعة قدرها 08/07 مأخوذة من 04/02 من 549120/10920 كائنة ببلدية مزغرغان مستغنام مساحتها الإجمالية 29 أر 50 سنتيאר مجموعة ملكية رقم 429 قسم 01. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره 500.000,00 دج خمسمائة ألف ومائتين دينار جزائري حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الأستاذ رحمون حميد المودعة لدى كتابة ضبط محكمة مستغنام.

المحضرة القضائية
26.01.2026

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري أحمد ، موثق بقديل (وهران)
حي LSP 212 عمارة "س" رقم 03 الطابق الأول
الشركة ذات المسؤولية
المسماة " ش.ذ.م.م سكينوبوس لاب"
المقر الاجتماعي : الطريق الوطني رقم 11 بلدية قديل ولاية وهران
الراسمال الاجتماعي: مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج)
تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2026/01/05 مسجل، قرر الشركاء في الشركة المذكورة أعلاه مابلي: في الشركة ذ م م المسماة سكينوبوس لاب ، رفع راسمال الشركة. رفع الراسمال الاجتماعي للشركة المقدر بمائة ألف دينار جزائري 100.000.00 دج إلى ثمانية ملايين دينار جزائري 8.000.000.00 دج وذلك بإضافة مبلغ سبعة ملايين وتسعمائة ألف دينار جزائري (7.900.000.00 دج) كتقديمت نقدية. ونتيجة لذلك تم تعديل المادة السادسة (06) والمادة السابعة (07) ، من القانون الأساسي للمؤسسة. وتبقى باقي بنود عقد تأسيس المؤسسة دون أدنى تعديل. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان / الموثق
26.0.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغنام
دائرة مستغنام
بلدية مستغنام
مديرية تهنية الأقليم العمراني والسياحي وتطوير الصناعة التقليدية والفلاحة والصيد البحري
مكتب المنشأة المصنفة

قرار رقم 2026/09 م.ت.ا.ع المؤرخ في 22 janvier 2026 المتضمن فتح تحقيق عمومي لإقامة نشاط مصنف ممثل في إنشاء وحدة إنتاج المنظفات ومشتقاتها التابعة للسيد خالد في الكائنة المنطقة الجديدة للإسكان الحضري (ZONE CIA) تعاونية المنطقة العقارية ناديت قطعة رقم ب 03 بلدية مستغنام. باقتراح من السيد الكاتب العام للبلدية بقرار

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لإقامة نشاط مصنف المتمثل في إنشاء وحدة إنتاج المنظفات ومشتقاتها التابعة للسيد خالد في الكائنة المنطقة الجديدة للإسكان الحضري (ZONE CIA) (تعاونية المنطقة العقارية ناديت قطعة رقم ب 03 بلدية مستغنام. المادة الثانية : يجرى هذا التحقيق بمقر ملحقة 300 مسكن مديرية التخطيط ومتابعة المشاريع التنموية والتعمير لبلدية مستغنام لمدة 20 يوما ابتداء من 25 janvier 2026 إلى 13 fev 2026 يمكن للجمهور الاطلاع على الملف وتسجيل ملاحظاتهم طيلة أيام العمل ما عدا أيام العطل من الساعة (09) صباحا إلى (16) مساء. المادة الثالثة: يعين السيدة قاسم أنفال مهندس دولة للإدارة الإقليمية في التسيير التقني والحضري كمحافظ محقق ويكلف ب: جمع الملاحظات المقدمة من طرف المواطنين خلال فترة التحقيق وتدوينها بسجل مفتوح لهذا الغرض وإرسال الملف مع استنتاجاته خلال (08) أيام ابتداء من تاريخ اختتام التحقيق.

26.01.2026

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ إسالمة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغنام مجلس قضاء مستغنام
الكائن مكتبه بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم 01-02، بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50

الإعلان عن البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط
بناءا على طلب تعاوضية صناعة البترول مستغنام mutuelle de l'Industrie du Pétrole
تعلمكم بأنه سنشرع في البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط وذلك يوم الأحد 2026/02/01 على الساعة 10:00 صباحا بمكتبنا الكائن بالعنوان المذكور أعلاه للمنقول الموصوف في الجدول ادناه:

رقم الترتيب	تعيين المنقول	مكان تواجدها
01	شاحنة خفيفة Fourgonnette الحاملة لرقم التسجيل: 27-314-05214	مقر الهيئة البانعة مكتب المحضر القضائي الأستاذ أسالمة عبد الحفيظ

شروط البيع: 1- البيع بدون ضمان، 2- الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان. 3- تسحب التعهدات من مكتب الأستاذ القانم بالبيع مقابل 3000 دج مع ملا التعهد و إمضاءه من قبل المزايد. 4- تودع الأظرفة المختومة لدى مكتب المحضر القضائي ويجب أن يتضمن كل ظرف نسخة من بطاقة هوية و تعهد ووصل يثبت مبلغ الضمان المقدر ب 50.000,00 دج خمسون ألف دينار جزائري. 5- دفع المبلغ الكلي لرسو المزاد في أجل أقصاه 08 أيام و إلا يسقط حق المزايد في استرجاع مبلغ الضمان. 6- يدفع الراسي عليه المزاد حقوق التسجيل المقدرة ب 2.5% من مبلغ البيع زائد اتعاب المحضر القضائي. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
26.01.2026

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسائنا - وهران-
05 شارع باهي أعرم
حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
السجل التجاري تحت رقم 21 ب 1123657 – 31/00

بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 12 نوفمبر 2025 و 15 يناير 2026 الذي سيسجل بصفة قانونية، تم حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش . ذ.م. م قلوبال بيزنس موبيل، الكائن مقرها الاجتماعي ببلدية السانية، تجزئة باهي أعرم رقم 252 قسم 19 مجموعة الملكية رقم 15 المحل رقم 02 الطابق الأرضي وهران وعين السيد نكروف جمال الدين مصفيا لهذه الشركة. نسختان من هذا العقد ستودعان بمركز السجل التجاري بوهران.

الموثق
26.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغنام
دائرة خير الدين
بلدية صيادة
إعلان

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية صيادة عن فتح تحقيق عمومي حول الملائمة أو عدم الملائمة المشروع "مخبزة لصناعة و بيع الحلويات" الكائنة بحي 1530 مسكن عمارة B/13 رقم 46 الحشم بلدية صيادة لفائدة السيدة "بلعياشي فاطمة الزهراء" الساكنة بحي 400 مسكن عمارة 27 رقم 265 خروية بمستغنام لمدة (15) يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان بالصحف الوطنية. على المواطنين الراغبين في تدوين ملاحظاتهم بخصوص هذا النشاط التقرب لدى المحافظة المحفقة السيدة بن أحمد سعيدة بمقر بلدية صيادة ابتداء من تاريخ فتح التحقيق كل أيام الأسبوع ما عدا أيام العطل من الساعة 09:00 صباحا إلى غاية 16:00 مساء.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
26.01.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convienndrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

مكتب العمومي للتوثيق للأستاذ أرحمان محمد
الكائن مقره بوهران حي السعادة (Ex : Protin) زاوية شراري بن يوسف قدور ومفتاح باهي قسم 262 ايلو 28 اثبات ملكية قاعدة تجارية
النشرة الأولى
الرمز 8131

بموجب عقد حرر بمكتبنا والكائن مقره بالعنوان المذكور أعلاه بتاريخ 2026/01/21 والمسجل بتاريخ 2026/01/25 فإن السيد قالة عمر المولود بتاريخ 1978/03/26 بوهران الساكن بوهران ، شارع حنان ادريس بن داود رقم 01 بئر الجير، طلب من الموثق اثبات ملكية قاعدة تجارية الاتي تعيينها اكتسبها عن طريق الإنشاء المباشر بعقد توثيقي. التعيين: قاعدة تجارية مستقلة في محطة الخدمات تحت رمز النشاط (604 611) في المحل الذي يقع ببلدية بئر الجير ولاية وهران بالمكان المسمى دوار بن داود المحل رقم 01، ايلو رقم 02 قسم 18 و المقيدة بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران قديل بتاريخ 2021/05/25، تحت رقم 17 أ 31/02-5610328 قيداً ثانوياً تابعا للنشاط الرئيسي المعقيد في 2017/03/26 تحت رقم 17 أ 31/00-5610328 المشتملة على العناصر المادية و المعنوية. وقومت هذه القاعدة التجارية بمبلغ قدره ستة ملايين ومائتي ألف دينار جزائري (6.200.000.00 د.ج). تقدم الاعتراضات المحتملة لدى مكتب التوثيق الكائن مقره بالعنوان المذكور أعلاه وذلك في الأجل المحددة قانونا. ستودع نسختين من هذا العقد بالفرع المحلي للسجل التجاري لولاية وهران قديل.

للإعلان / الموثق
26.01.2026

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ عبيدات محمد موثق بالسائية
05 شارع باهي أعرم - وهران-

اعلان عن بيع حق محجور عليه بالمزاد العلني بتاريخ 02 فبراير 2026 على الساعة العاشرة صباحا بمكتب الأستاذ عبيدات محمد سيشرع في بيع حق المحجور عليه السيد: تليوين عبد الرحمان طبقا للأذن الصادر عن محكمة فلاوسن، مجلس قضاء وهران تحت رقم 25/639 بتاريخ 28 سبتمبر 2025 المتمثل في شقة سكنية اجتماعية تساهمية LSP ، كائنة بوهران بلدية بئر الجير، حي ياسمين POS 52 حي 76 مسكن، تحمل القسم 05 من المقطع المسحي رقم 217 و225 ايلو J6/C ، عمارة B، الطابق الرابع على يسار قفص سلم ، يحمل رقم 16 حصة رقم 4-2 من نوع 3 غ ، تحتوي على غرفتين، قاعة استقبال، مطبخ حمام مرحاض، بهو، شرفة، منشف تقدر مساحتها ب (70.53م²) ونسبة 1000/49.25.

الموثق
26.01.2026

Italie

Un petit chien s'approche de son fils, il le jette dans le vide... et le tue

La mort de Pepe, un petit chien de 4 kg, fait polémique en Italie. Comme le raconte le journal local Il Dolori, l'animal est décédé après avoir été projeté dans les airs par-dessus une balustrade. Les faits se sont déroulés le 18 janvier alors qu'il se trouvait avec sa maîtresse dans la cour d'une propriété à Udine.

Pepe, qui se promenait sans laisse, s'est approché d'un enfant. Selon sa propriétaire, il était simplement curieux et n'a pas manifesté de comportement agressif. Ce n'est pas ce qu'en a conclu le père du garçon, qui s'est saisi du petit chien et l'a jeté par-dessus une barrière. Il

est lourdement retombé quatre mètres en contrebas.

« SITUAS PEUR POUR TON FILS, PRENDS-LE DANS TES BRAS »

Le fils de la propriétaire s'est précipité sur place et a emmené Pepe chez le vétérinaire en urgence. Malheureusement, le chien a succombé à ses blessures quelques heures plus tard. Il était âgé de 13 ans et souffrait de problèmes cardiaques. Alors que sa mère a porté plainte, l'Italien a raconté l'incident dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux le lendemain. « Il n'avait jamais fait de mal à personne. Il ne faisait qu'appor-

ter de la joie aux gens qu'il rencontrait. Si tu as peur pour ton fils, prends-le dans tes bras, mais (ne jette) pas le chien », a-t-il déclaré. Sa vidéo a été largement relayée. Un activiste pour les droits des animaux a même annoncé un rassemblement prévu ce vendredi à Udine « contre ceux qui ont tué un chien innocent ». Selon nos confrères, le père de famille aurait mal interprété les aboiements du petit chien. Pour cette réaction impulsive et disproportionnée, il pourrait être poursuivi pour cruauté envers un animal. En Italie, ce chef d'inculpation est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans.

Prison de Nanterre

Un détenu dormait avec 1,4 kg de cannabis dans sa cellule

D'un joint à une belle récolte. Un peu plus d'un kilo de cannabis a été saisi vendredi dans la cellule d'un détenu de 28 ans au centre pénitentiaire de Nanterre, selon le parquet. La découverte est survenue lors d'une fouille, déclenchée après qu'un surveillant a surpris un détenu en train de fumer un joint, a précisé le parquet, confirmant une information du Figaro. Une enquête pour trafic de drogue a été ouverte et confiée au

commissariat de Nanterre, a indiqué la même source. « La garde à vue a été levée pour poursuite de l'enquête », a ajouté le parquet, selon lequel le détenu mis en cause « purge six peines pour des faits de trafic de stupéfiants, violences sur conjointe et infraction routière ».

DES « FOUILLES XXL »

Selon une source policière, la drogue, soigneusement posée, a été découverte sur le lit d'un détenu par les surveillants pénit-

entiaires, peu avant quinze heures vendredi. Pour lutter contre les narcotrafiquants qui poursuivent leurs activités en milieu carcéral, y compris derrière les barreaux, le ministère de la Justice avait annoncé fin novembre des opérations massives baptisées « Fouilles XXL ».

Au 31 décembre, celles-ci avaient permis de saisir près de 1.800 téléphones portables, plus de 2.500 objets dangereux et treize kilos de drogue, selon le ministère.

Beaumont-le-Roger dans l'Eure

Il met une voiture sur le toit de l'église qu'il a rachetée pour éclairer son bar

Coup de communication, mais aussi coup de gueule, un gérant d'un bar garage a décidé, ce samedi 24 janvier 2026, d'éclairer lui-même la rue en installant une voiture sur son toit. Un pied de nez à la municipalité de Beaumont-le-Roger qui refuse d'allumer l'éclairage public la nuit.

C'est une scène invraisemblable qui s'est déroulée ce samedi 24 janvier 2026 à Beaumont-le-Roger dans l'Eure. "On est en train de remonter un véhicule des années 70 sur le toit de l'église du 12e siècle pour faire un éclairage public personnel", se réjouit Jean-Fred Gaumé, garagiste et gérant du bar Le Garage. Une fois montée, la voiture a été arrimée au sol. Pas de danger a priori pour le vieux bâtiment, le toit de cette ancienne église supportait auparavant un clocher de plusieurs tonnes, selon Jean-Fred. L'objectif ensuite pour le propriétaire : installer un spot pour éclairer la rue.

Un pied de nez à la municipalité Au-delà du coup de communication, c'est donc pour des problè-



mes d'éclairage que Jean-Fred Gaumé se donne autant de mal. Cela ferait plus d'un an que sa compagne et lui demandent l'allumage de l'éclairage public les soirs de week-end. Il fait nuit noire quand les clients quittent le bar, ce qui provoque quelques chutes.

"J'ai été voir le maire, j'ai demandé à avoir de la lumière et il ne veut pas. Donc c'est pour ça mon chéri a dit, on va mettre une voiture et on va mettre de la lumière, pour la sécurité de nos clients", raconte Stéphanie, gérante du bar Le Garage.

On est bien comme ça, on est chez nous. Après si jamais il y a besoin, ils envoient la fourrière, y a pas de problème, ils viennent la chercher, ce sera sans aucun

souci.

D'après elle, la mairie ne voudrait pas allumer l'éclairage public pour réaliser des économies. C'est donc un message directement envoyé au maire de Beaumont-le-Roger, Jean-Pierre Le Roux. Contacté par téléphone, celui-ci a brièvement commenté : "Il est chez lui, il fait ce qu'il veut."

Une histoire qui en rappelle une autre. En 2023, un passionné d'aviation a déposé un avion de chasse sur le toit de son immeuble à Donville-les-Bains dans la Manche. Là aussi, il s'agissait d'un litige avec la mairie. Malgré les recours de cette dernière, l'affaire a été classée et l'avion est toujours en place, d'après le propriétaire.

SOCIÉTÉ | 13

Sans corde ni équipement

Alex Honnold a terminé l'ascension du gratte-ciel Taipei 101



Le grimpeur américain Alex Honnold a réussi dimanche le défi d'escalader sans corde ni équipement de sécurité le gratte-ciel Taipei 101, haut de 508 mètres, dans la capitale taïwanaise.

L'ascension a été retransmise en direct par la plateforme Netflix, après avoir été reportée de 24 heures en raison de mauvaises conditions météorologiques. Alex Honnold a commencé à graver la façade de verre et d'acier du bâtiment à 09h10, heure locale. Il a atteint le sommet du gratte-ciel environ une heure et demie plus tard.

Entre 2004 et 2010, la tour Taipei 101 était le plus haut bâtiment du monde. Ce titre revient désormais au Burj Khalifa, situé à Dubaï. Le grimpeur américain est la première personne à avoir escaladé le sommet du gratte-ciel taïwanais sans corde ni équipement de sécurité. Dimanche matin, sous un ciel dégagé, des centaines de fans se sont rassemblés en bas du bâtiment pour encourager le sportif de l'extrême.

Alex Honnold, considéré comme l'un des meilleurs grimpeurs de sa génération, s'était fait connaître dans le monde entier en 2018 grâce à son ascension en solo intégral d'El Capitan, dans le parc national américain de Yosemite. Le documentaire 'Free Solo', retraçant son exploit, avait été couronné d'un Oscar.

Inde

Deux taureaux sèment la panique dans un magasin

Une scène de chaos inattendue a été filmée le 17 janvier dernier dans l'État du Gujarat, à l'ouest de l'Inde. Les images de vidéosurveillance, diffusées par *KameraOne*, montrent l'irruption soudaine de deux taureaux à l'intérieur d'une boutique de desserts, semant la panique parmi les clients et le personnel.

Sur la vidéo, les animaux surgissent brusquement dans le commerce, renversant tables, présentoirs et marchandises sur leur passage. Pris de court, les clients tentent de fuir tandis que les employés se mettent à l'abri, évitant de justesse d'être blessés. Les dégâts matériels sont importants, mais aucune victime grave n'a été signalée.

Selon les autorités locales, les taureaux se seraient échappés d'une zone voisine avant d'errer dans le quartier commerçant. Ils ont finalement été maîtrisés par les services municipaux et reconduits hors de la zone urbaine.

En Inde, la présence de bovins errants dans les villes reste un phénomène fréquent, en particulier dans les États où ces animaux bénéficient d'un statut protégé. Ces incidents relancent régulièrement le débat sur la gestion des animaux en milieu urbain et sur la sécurité dans les zones commerciales très fréquentées.

Brésil

Le moteur d'un avion prend feu juste avant le décollage

Le 18 janvier, un avion de la compagnie LATAM Airlines a connu un incident lors de la procédure de décollage à l'aéroport international de Florianópolis, dans l'État de Santa Catarina, au Brésil. Des flammes et de la fumée ont été observées sur l'un des moteurs alors que l'appareil se trouvait encore au sol, entraînant l'interruption du vol.

Aucun blessé n'a été signalé et les passagers ont été pris en charge puis réacheminés sur un autre vol.



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un nouveau monde pour deux soeurs
16h00 Ma nouvelle vie loin des Amish
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h00 C'est Canteloup
21h10 Le diplôme
22h05 Le diplôme
23h15 New York Unité Spéciale
01h50 Programmes de la nuit



3

07h17 En aparté
07h50 Hot Ones
08h25 Partir un jour
09h59 Têtâtête(s)
10h13 L'Amour au présent
11h58 La boîte à questions
12h02 En aparté
12h33 Clique
13h27 Le Secret de Khéops
15h02 Le sens de l'humour
16h01 De mauvaise foi
17h33 Une pointe d'amour
18h54 La boîte à questions
18h59 En aparté
19h35 Clique
20h33 En aparté
21h09 B.R.I
22h06 29e Festival de l'Alpe d'Huez
22h33 Playing Nice
23h21 Playing Nice
00h48 Saturday Night Live
01h57 Zion
03h34 L'hebd'Hollywood
03h49 Les femmes au balcon



arte

06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 L'amour est dans le pré
22h15 L'amour est dans le pré
22h40 L'amour vu du pré
23h35 L'amour est dans le pré
00h20 Enquête exclusive
01h55 Enquête exclusive
02h50 Programmes de la nuit

09h55 Narcotrafic, le poison de l'Europe
10h50 Narcotrafic, le poison de l'Europe
11h50 Ibis chauve : le retour d'un oiseau rare
13h00 Irlande submergée par la cocaïne
13h35 Crazy Heart
15h25 Des volcans et des hommes
15h50 La forêt merveilleuse du Cambodge
16h35 La forêt merveilleuse du Cambodge
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Sur la piste des Mohawks
22h40 Le fils de Saul
00h30 Being Hipp : la première dame du jazz européen

TÉLÉVISION 15



21h10

LE DIPLÔME



L'examen approche et les difficultés s'accumulent : Hussein apprend que son titre de séjour ne sera pas renouvelé et songe à quitter la France. Leila, en plein sevrage après son accident, se débat avec ses propres démons tandis que Delphine révèle enfin à son fils Raphaël les violences de Martial. Contre toute attente, Sam invite le groupe à aller réviser tous ensemble dans sa maison en Bretagne. Cette parenthèse, propice aux rapprochements, vire au drame : juste avant le retour, Martial débarque sur la plage où Delphine se balade, seule...

Acteur: Ahmad Kontar (Hussein Khaddour), Clémentine Célarié (Delphine Guilbert), B.Campan (Sam Dessal)

2

21h10

COEURS NOIRS



Après l'enlèvement de Sab, la tension monte au sein du Groupe 45, une unité d'élite déterminée à sauver l'une de leurs snipeuses les plus compétentes. En réponse à cette crise, un agent de la DGSE est dépêché sur le terrain, où il doit négocier avec Zaïd, un adversaire redoutable qui a disparu dans la nature. Dans ce climat de stress et d'incertitude, chaque membre du Groupe est confronté à ses propres démons, des conflits internes menaçant leur cohésion.

Acteur: Nicolas Duvauchelle (Martin Manzard), Marie Dompnier (Adèle Brockner), Nina Meurisse (Sabrina Besson), Thierry Godard (C.Roques).



21h24

B.R.I



Sur des renseignements fournis par Inès, le groupe de la BRI prend en filature un convoi de drogue mené par Nina Perez. Soudain, le camion est pris d'assaut par des braqueurs qui déclenchent une fusillade. Face à une équipe surentraînée, la BRI se retrouve rapidement en grande difficulté pour réagir. Manifestement, les braqueurs étaient bien informés de l'itinéraire et des conditions de transport de la drogue. Leur mode d'organisation quasi militaire fait penser aux policiers qu'ils ont affaire à des professionnels...

Acteur: Sofian Khammes (Saïd), Ophélie Bau (Vanessa), Théo Christine (Socrate), Rabah Nait Oufella (Badri), Waël Ser-soub (Julien).



ORAN

20 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h07
18h23
76%
11 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

16-10

11-07

15-09

23-11

19-13

18-07

Agression sioniste

Plus de 600 000 enfants privés d'éducation à Ghaza depuis deux ans

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a indiqué que plus de 600 000 enfants à Ghaza sont privés d'enseignement formel depuis plus de deux ans, en raison de la destruction quasi totale des infrastructures et des conditions catastrophiques provoquées par l'agression sioniste contre l'enclave. Dans une publication sur les réseaux sociaux, M. Lazzarini a souligné que ces enfants vivent de profonds traumatismes au milieu des décombres, ajoutant que leur retour dans un environnement éducatif sûr constitue une priorité absolue pour l'UNRWA. Il a précisé qu'actuellement, 65 000 enfants fréquentent les espaces d'apprentissage temporaires relevant de l'UNRWA à Ghaza, tandis qu'environ 300 000 autres bénéficient de cours de base en lecture, écriture et calcul à travers des plateformes numériques. L'UNRWA continue d'assurer des services humanitaires, sanitaires et éducatifs aux réfugiés palestiniens dans ses zones d'opération, malgré les campagnes de harcèlement menées par l'occupation sioniste, concomitamment à son agression contre le territoire. Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'est élevé à 71 654 martyrs et 171 391 blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes. Celles-ci ont précisé que le nombre total des victimes depuis le cessez-le-feu intervenu en octobre dernier a atteint 481 martyrs et 1 313 blessés, avec l'exhumation de 713 dépouilles.

Minneapolis (USA)

Face-à-face tendu entre manifestants et policiers

Un deuxième mort. Un Américain de 37 ans a été victime de plusieurs tirs mortels (Nouvelle fenêtre) des forces de l'ordre à Minneapolis. Alex Pretti, infirmier d'un service de réanimation, est mort après une altercation samedi 24 janvier avec des agents fédéraux. Son décès vient aggraver une situation déjà tendue depuis celui de Renee Good, une Américaine tuée par balle le 7 janvier dans sa voiture par un agent de l'ICE dans cette même ville. Un homme a été tué par la police fédérale américaine à Minneapolis, le deuxième mort depuis le lancement d'une opération antimigrants dans cette ville. La ville de l'État du Minnesota est secouée, depuis plusieurs semaines, par des manifestations contre les opérations de la police de l'immigration (ICE). Quelques dizaines de minutes après la mort de ce deuxième habitant de Minneapolis, près de 300 manifestants se sont rassemblés dans la soirée pour dénoncer ces violences malgré le froid glacial. L'ICE essaie de disperser la foule avec des grenades assourdissantes, des gaz lacrymogènes mais à chaque fois les habitants reviennent. "Ils ont abattu quelqu'un là-bas, affirme un manifestant. Il y avait cinq ou six mecs qui le tenaient à terre. L'un d'entre eux a ouvert le feu. Il s'est reculé et a tiré de nouveau cinq fois sur cet homme au sol, alors qu'il était allongé dans son sang !" Très vite, des vidéos montrent qu'Alex Pretti a succombé à dix coups de feu. Une précision qui ne fait que révolter un peu plus les manifestants qui sont uniquement agressifs verbalement. Ils comparent les agents de l'ICE à "des nazis", les qualifiant "de traîtres" et "de porcs".

Poursuite des violences à Ghaza

Le bureau des droits humains de l'ONU «horrifié»

Le bureau des droits humains des Nations unies s'est dit, vendredi, «horrifié» par la poursuite des violences à Ghaza, où des centaines de personnes sont tombées en martyrs depuis le début de la trêve. «La crise à Ghaza est loin d'être terminée», a affirmé Ajith Sunghay, chef du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) dans les territoires palestiniens occupés. «Des personnes meurent chaque jour, tant en raison des attaques (sionistes) que des restrictions imposées par l'entité sioniste à l'entrée de l'aide humanitaire, en particulier les abris, ce qui entraîne des décès dus au froid et à l'effondrement des bâtiments», a-t-il ajouté. Dernier exemple en date, au moins 11 Palestiniens ont perdu la vie dans une attaque de l'armée sioniste survenue mercredi. Au total, 477 personnes sont tombées en martyrs depuis le début du cessez-le-feu, selon les autorités sanitaires de Ghaza. Selon l'agence, les violences se poursuivent dans l'ensemble de la bande, y compris à proximité de la «ligne jaune», une zone de séparation tracée par les autorités sionistes à l'intérieur de Ghaza. Le mois dernier, le chef du HCDH, Volker Türk, avait rejeté fermement la notion se-

lon laquelle cette ligne représenterait une frontière légitime. Entre le cessez-le-feu (10 octobre 2025) et le 21 janvier 2026, son bureau a recensé au moins 216 morts, parmi lesquels 46 enfants et 28 femmes, notamment lors de frappes de drones sionistes visant des abris de Palestiniens déplacés et des immeubles résidentiels. A ces attaques s'ajoutent les conséquences de conditions humanitaires qualifiées de désastreuses, responsables notamment de la mort par hypothermie d'au moins neuf enfants. Le responsable onusien s'est également alarmé des atteintes répétées à la liberté de la presse. «Des journalistes palestiniens sont tués et les journalistes internationaux sont toujours interdits d'entrée à Ghaza», a dénoncé Ajith Sunghay, en référence à une frappe sioniste ayant visé un véhicule transportant trois journalistes palestiniens dans le centre de l'enclave palestinienne. Ces morts portent à 292 le nombre de journalistes palestiniens tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression sioniste contre Ghaza. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a averti vendredi, que l'occupation sioniste pourrait fermer le centre de formation de Qa-

landiya, menaçant ainsi l'éducation de centaines d'étudiants, selon l'agence de presse palestinienne (WAFA). Lors d'une conférence de presse en ligne dans le cadre du briefing hebdomadaire du Bureau des Nations Unies à Genève, Jonathan Fowler, directeur des communications de l'UNRWA, a précisé que le centre de formation de Qalandiya enseigne des compétences pratiques telles que la plomberie et la maintenance des véhicules à 350 étudiants en provenance de Cisjordanie occupée. Il a indiqué que le centre est menacé de fermeture car le terrain sur lequel il est construit est en danger d'être confisqué par l'occupation sioniste. Il a ajouté : « Si le centre est fermé de force, ce que nous craignons qu'il se produise dans les prochains jours, il n'y a pas de solution éducative alternative pour ces étudiants, et donc un grand nombre de réfugiés palestiniens seront privés d'opportunités économiques, et le droit à l'éducation sera compromis. La communauté internationale doit se réveiller ». Dans ce contexte, Fowler a qualifié la saisie par l'occupation sioniste du siège de l'UNRWA à El Qods-Est occupée, ainsi que la démolition de ses bâtiments, de «défi délibéré et flagrant du droit international».

Darfour

Des conditions humanitaires «extrêmement difficiles» pour les enfants

Les enfants sont confrontés à des conditions humanitaires «extrêmement difficiles» dans la région du Darfour, au Soudan, a indiqué vendredi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), soulignant que des milliers d'entre eux font face à des déplacements répétés, à des traumatismes psychologiques et à un manque sévère de services de base dans un contexte de poursuite des combats. La porte-parole de l'Unicef, Eva Hinds, a affirmé qu'une délégation de l'organisation s'est rendue récemment au Darfour, ce qui lui a permis de constater de près la situation des enfants, en particulier les plus vulnérables. Elle a précisé que «le Darfour a été le théâtre de violents combats pendant une longue période et qu'un grand nombre d'enfants ont été déplacés non pas une seule fois, mais à deux reprises». La visite de la délégation de l'Unicef coïncidait avec les derniers jours d'une vaste campagne de vaccination contre la rougeole, lancée début janvier par l'organisation onusienne en collaboration avec les autorités sanitaires et leurs partenaires, visant six millions d'enfants dans l'ensemble des Etats du Darfour. Mme Hinds a insisté sur le fait que la surpopulation dans les sites de déplacement accroît considérablement les risques pour la santé publique et la propagation de maladies, relevant que «la localité de Tawila, au Nord-Darfour, est devenue l'un des plus



importants regroupements de personnes déplacées à l'intérieur du Darfour». Les estimations font état d'environ 500.000 personnes présentes dans cette zone, où les arrivées se poursuivent dans des conditions extrêmement précaires. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a affirmé, vendredi, que le conflit en cours au Soudan a, jusqu'à présent, privé environ 8 millions d'enfants de leur droit fondamental à l'éducation. Dans un communiqué, l'UNICEF a précisé que 6 400 écoles sont totalement fermées à travers le pays et ne fournissent aucun service éducatif, tandis que 11 % des établissements scolaires sont utilisés comme abris pour les familles déplacées ou à des fins non éducatives. L'Organisation a indiqué que le

déplacement forcé a eu un impact majeur sur le déroulement du processus éducatif, relevant qu'environ 5 millions d'enfants ont été contraints de quitter leurs foyers, ce qui a entraîné leur séparation d'avec leurs enseignants et les supports pédagogiques. Elle a ajouté qu'une école sur trois est devenue non opérationnelle en raison des destructions ou d'autres dommages causés par le conflit. Selon l'UNICEF, ces chiffres «reflètent une grave crise éducative qui menace l'avenir d'une génération entière au Soudan», appelant les parties concernées et la communauté internationale à agir immédiatement afin de fournir des alternatives éducatives aux enfants affectés et de protéger les écoles contre leur utilisation comme abris ou sites de conflit.